

## Trois documents d'Ernest Noiro sur l'histoire des royaumes du Siin et du Saalum (Sénégal)

présentés et commentés par

**Victor Martin**<sup>1</sup>, **Charles Becker**<sup>1</sup> et **Mohamed Mbodj**<sup>2</sup>

Publié dans le *Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire*  
Tome 42, Série B, n° 1, janvier 1980, p. 37-85

*Nous remercions l'Institut Fondamental d'Afrique Noire - Cheikh Anta Diop, qui nous a autorisé à faire figurer ce document sur le site internet du Département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar*  
<http://tekrur-ucad.refer.sn>

Administrateur du Sine-Saloum de 1890 à 1896, E. Noiro a rédigé plusieurs rapports, dont deux ont été publiés à l'époque dans le *Journal Officiel du Sénégal* (« Notice sur le Sine-Saloum », *JOS*, 1892, p. 28-29, 141-142, 153-154, 167-168, 176, 184-186 ; « Notice sur le Saloum », *JOS*, 1892, p. 404-405, 411-414, 419-420, 436-437, 444-445, 451-452). Malgré leur intérêt, les rapports non publiés demeurent assez peu connus. Or, avec la correspondance et divers travaux de Noiro, ils fournissent des renseignements précieux sur les anciens royaumes du Siin et du Saalum, leur situation pendant la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi leur histoire antérieure.

Jean-Baptiste Ernest Noiro (1851-1913)<sup>3</sup> est né le 18 août 1851 à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), fils d'un négociant en bois. De ses études, nous ne savons rien. Durant la guerre de 1870-71, il est volontaire pendant la durée des hostilités. Démobilisé, il se consacre à l'art dramatique. Il semble avoir été « comique aux Folies Bergères » jusqu'en 1880<sup>4</sup>. Son dossier personnel ajoute qu'il est publiciste.

/p. 38/ En qualité de dessinateur-photographe, il est attaché aux deux dernières missions de Bayol dans le Haut-Niger, en 1881-83. À côté de son rôle scientifique, son rôle publicitaire a dû être dominant<sup>5</sup> car il a publié à son retour un important ouvrage *À travers le Fouta Djallon et le Bambouc (Soudan Occidental). Souvenirs de Voyage*,<sup>6</sup> ce qui lui vaut peut-être d'être attaché au commissariat

---

<sup>1</sup> CNRS.

<sup>2</sup> Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Dakar.

<sup>3</sup> *Sources* Dossier personnel aux Archives du Sénégal 1 C 3006 et 1 C 12 (AOF) ; Debien G., « Papiers Ernest Noiro », *Bull. IFAN*, t. XXVI, sér. B, n° 3-4, 1964, p. 676-693.

<sup>4</sup> Debien, *op. cit.*, p. 676.

<sup>5</sup> La mission se place sous le ministère de Jules Ferry (1881-85).

<sup>6</sup> Paris, Freyous (vers 1885, s.d.) 360 p. illustr.

de l'Exposition Coloniale Française à Anvers en 1885-86.

Il parvient à se faire nommer Administrateur des Colonies à partir du 1<sup>er</sup> avril 1886. Affecté au Sénégal, il commanda les cercles de Dagana (9 juin au 12 juillet 1886), Saldé (12 juillet 1886 au 16 février 1887) et encore Dagana (16 février 1887 à 1889). Il a donné entière satisfaction car il est très bien noté. Ainsi en 1887, il est décrit comme "intelligent, actif et dévoué", "très bon serviteur", "précieux auxiliaire...", etc. En plus, on insiste sur sa grande connaissance des indigènes <sup>1</sup>. Toutes ses qualités le font désigner comme délégué du Sénégal à l'Exposition Universelle de Paris en 1889. À son retour, il est nommé Commandant de cercle au Sine-Saloum où il restera de mars 1880 à 1896. C'est le premier administrateur qui y restera aussi longtemps, n'étant dépassé que par Lefilliâtre (1901-09) et Brocard (1909-19). En fait, il est le véritable organisateur de l'occupation coloniale au Sine-Saloum. C'est à sa propre initiative qu'on doit la première école du cercle dès avril 1890, un service postal autonome, un système de roulage, des ouvrages d'art sur les voies d'eau <sup>2</sup>, etc. Certains autochtones continuent à penser qu'en réalité c'était un ingénieur et non un administrateur <sup>3</sup>. Mais surtout, ce sera l'un des premiers administrateurs coloniaux à essayer de bien saisir les ressorts de la société indigène, même si son but reste dans le cadre impérialiste.

À partir de 1897 sa carrière va se dérouler pour l'essentiel en Guinée (1897-1905). Une obscure affaire arrête alors sa brillante ascension qui ne reprend qu'en 1908. Il revient au Sénégal où Ponty pense à le faire retourner au Sine-Saloum si Lefilliâtre (1901-09) n'y reprend pas service. Administrateur en chef de /p. 39/ 1<sup>ère</sup> classe il est alors chargé de mission en Haute-Gambie (1908-09) en attendant, pour se retrouver Délégué du Gouvernement du Sénégal à Dakar de mars 1909 à mars 1910. Sa santé commence à vaciller et il se repose un an durant en France avant d'être nommé Gouverneur de l'Oubangui-Chari le 1<sup>er</sup> juin 1911. Il ne rejoindra pas son poste, prenant sa retraite le 18 août 1911. Toujours célibataire, il meurt le 28 décembre 1913 dans sa ville natale de Bourbonne-les-Bains dont il est alors le maire.

Les deux premiers documents présentés ici ont été trouvés dans les Papiers Ernest Noiroot, conservés aux Archives de France (Archives Privées, cote 148 AP 2, dossier 3 et 148 AP 3, dossiers 1, 2 et 3). Un répertoire de ces Papiers a été présenté par G. Debien qui signale leur intérêt et fournit une brève biographie de Noiroot (« Papiers Ernest Noiroot » *Bull. IFAN*, t. XXVI, sér. B, n° 3-4, 1964, p. 676-693). Des documents de Noiroot concernant le Siin et le Saalum, nous avons retenu deux textes <sup>4</sup>.

Le premier texte, rédigé peu après l'installation de Noiroot comme commandant à Foundiougne, en mai-juin 1890, est destiné au Gouverneur de Saint-Louis. Il s'agit d'un rapport sur la campagne dirigée par Noiroot, qui fut assisté par le roi du Saalum — Gedel Mbooj — et ses contingents, pour couper la route du Saalum à Alhuri Njaay, le souverain du Jolof, alors que celui-ci était attaqué par les troupes françaises dirigées par Alfred Dodds. La relation de cette campagne, qui éclaire un des derniers épisodes de la conquête des pays situés au nord de la Gambie, à savoir "l'exil d'Alhuri", vaut surtout par les renseignements qui sont donnés sur les chefs du Saalum, la situation intérieure de ce pays, et sur les villages qui sont décrits pour la première fois (148 AP 3, dossier 1, pièce 4, 20 p. manuscrites).

Par ailleurs, le document fournit des données intéressantes sur la personnalité de Gedel Mbooj et des principaux dignitaires qui l'entourent, sur les difficultés intérieures du royaume du Saalum qui sortait à peine de la période des guerres religieuses, sur les rapports entre le roi du Saalum et Noiroot. Malgré les aspects assez sympathiques de la personnalité de ce dernier qui partage moins que beaucoup de ses contemporains les préjugés concernant les populations conquises, on note ici qu'il fut au Service de la politique d'expansion française en menant l'expédition contre /p. 40/ Alhuri et en faisant participer un pays nouvellement conquis à cette opération.

---

<sup>1</sup> Dossier personnel.

<sup>2</sup> Dont le fameux Pont Noiroot, sur le Saloum, à la sortie sud de Kaolack. Ce pont en bois restera solide de 1895 à 1933, date à laquelle il a été remplacé par un ouvrage moderne !

<sup>3</sup> Enquêtes sur le terrain en 1975 et 1977.

<sup>4</sup> Un autre texte, publié par ailleurs dans une étude intitulée « Notes sur le Saalum », propose une « liste des Bour-Saloum depuis M'Begam N'Dour » (148 AP 3, dossier, 3 pièce 113).

Les renseignements sur les coutumes et le cérémonial royal en usage à l'époque sont intéressants ; d'autre part des données géographiques et sociologiques concernent les régions traversées ainsi, on relève de brèves descriptions des villages et des paysages, des itinéraires empruntés pour aller du Saalum vers d'autres régions du Sénégal, mais aussi des indications sur le climat (températures, forte pluie le 22 mai).

Le second texte, plus court, conservé dans le même fonds (148 AP 3, dossier 3, pièce 111, 12 p. manuscrites), constitue une présentation générale du Siin, de sa population, et de ses structures socio-politiques, de ses productions et de son commerce. La mention du premier recensement du Siin, effectué par Noiroot en 1892, permet de situer la date de rédaction du document vers cette époque, probablement en 1892. En effet, ce recensement, conservé aux Archives du Sénégal et publié par ailleurs, porte exactement les mêmes chiffres ; les dignitaires mentionnés dans ce recensement sont exactement les mêmes que ceux qui apparaissent à la fin de ce texte.

Comme dans le document précédent, on note la justesse de certaines remarques de l'auteur sur le pays et ses considérations assez positives sur ses populations, mais on constate tout autant que Noiroot vise d'abord à assurer la "paix" française et le développement des activités commerciales. Comme beaucoup d'auteurs français, cet administrateur aboutit à une analyse des structures sociales qui met en relief la place de l'aristocratie et des *ceddo* qui, en pressurant le paysannat, seraient un frein pour la mise en valeur coloniale : ainsi le thème de l'exploitation du paysannat par les *ceddo* sert-il ici aussi de justification à la conquête et à l'administration coloniale, et, en corollaire, le thème de l'action civilisatrice intervient-il pour justifier l'action française en faveur de la "justice" et contre les méfaits des *ceddo*.

Bien que ces *Notes* soient brèves, et que certaines données historiques soient discutables (la migration *gelwaar*, comprenant les "Thiédo", remonte évidemment à une époque beaucoup plus ancienne que 150-200 ans suggérés alors par Noiroot), les données sur l'organisation sociale et politique, sur les différences entre populations côtières et populations de l'intérieur quant à l'habitat et aux productions agricoles en particulier, présentent un réel intérêt.

Le dernier document ici présenté est la suite annoncée à la fin /p. 41/ du premier. Ce troisième texte est conservé aux Archives du Sénégal dans la sous-série 13 G (Affaires Politiques, Administratives et Musulmanes — Sénégal 1782-1919), sous le n° 321. Les 11 pages manuscrites (en mauvais état) s'intéressent à la nature de la région parcourue, mais surtout à sa valeur économique. Nous y voyons poindre déjà les idées de Noiroot quant à l'exploitation coloniale : encourager l'arachide, créer un réseau de communications acceptables et enfin prier le commerce d'accepter de sortir des grandes escales du Bas-Salum. Pour illustrer ses dires, il met à contribution ses talents de dessinateur et d'explorateur en y joignant un support cartographique de 75 cm sur 33 cm ; les deux dessins figurent, l'un la coupe topographique de l'itinéraire (avec les puits), l'autre le relevé topographique. La justesse de ce travail laisse augurer d'une "carte du Sine-Salum" qu'il a annoncée dès avril 1890 (lettre au Gouverneur du Sénégal ARS 13 G 321) et que nous ne désespérons pas de retrouver un jour.

Il n'est pas nécessaire de présenter ici les principaux traits de la situation des deux pays ainsi que de l'action de Noiroot au Siin Saalum. En effet, on pourra se reporter à l'étude de M. A. Klein (*Islam and Imperialism in Senegal. Sine-Salum 1847-1914*, Stanford University Press, 1968, *passim*, en particulier chap. VII, VIII, IX, XI) qui éclaire la période de la conquête et des débuts de l'administration coloniale<sup>1</sup>. Notons cependant que Noiroot, avec sa personnalité propre et son souci de connaissance profonde des populations dont il était l'administrateur, demeure cependant le serviteur des intérêts français et d'une politique d'assimilation. On remarque ainsi une certaine duplicité de Noiroot qui se manifeste en particulier à l'occasion du premier recensement dont les objectifs essentiellement fiscaux demeurèrent cachés et qui fut effectué de la sorte avec la collaboration des

---

<sup>1</sup> Pour les problèmes économiques et sociaux on pourra se reporter à la thèse de Mohamed Mbodj, *Un exemple d'économie coloniale, le Siin-Salum de 1887 à 1950 : culture arachidière et mutations sociales*. Paris VII, 1978.

chefs du Siin et du Saalum<sup>1</sup>. D'autre part, au niveau de la politique de l'enseignement, Noiroot se montre partisan résolu de l'assimilation et de la scolarisation française ; le conflit qui l'oppose à la mission catholique, dont les écoles utilisaient surtout les langues sénégalaises, le confirme. On relève ainsi des formules telles que « je préfère avoir à faire à des musulmans de langue française, qu'à /p. 42/ des chrétiens de langue ouolof » (Rapport sur les écoles du Sine Saloum, 1895, Archives Nationales de France, Outre-Mer, AOF, XVIII, 2 bis, dossier Noiroot, cité en anglais par Klein, ouvr. cit., p. 191) ou « je préférerais voir chez ces missionnaires un esprit plus large, plus humain, et une ferme volonté de former des recrues à la Patrie française » (*ibid.*).

Signalons enfin que ces documents fournissent un éclairage intéressant sur le Siin et le Saalum à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et complètent les textes publiés par Noiroot dans le *Journal Officiel*. Ils mettent fortement en relief les contradictions internes qui caractérisent ces deux pays sénégalais au début de la période coloniale, quand s'achèvent les conquêtes et commence l'exploitation économique.

### **Premier document**

E. Noiroot, administrateur du Sine-Saloum, à Monsieur le Gouverneur du Sénégal.

Rapport sur la participation des contingents du Saloum à la campagne dirigée contre le *Bourba Djiolof*.

Monsieur le Gouverneur.

Conformément à votre dépêche n° 5155 relative à l'action tentée contre le *Bourba* Djiolof, dépêche reçue le 13 Mai au soir, j'ai transmis vos instructions à Guédél, Bour Saloum<sup>2</sup>, et j'ai l'honneur de vous rendre compte de la façon dont nous les avons exécutées.

/p. 43/ La dépêche reçue, je réquisitionnai le "*Podor*" qui venait d'être réparé et le 14 mai je partais pour Kaolak où j'arrivais le soir. Immédiatement je dépêchai l'interprète Moussa à Guédél pour l'inviter à venir le lendemain s'entretenir d'une affaire qui ne souffrait pas de retard.

Le 15 Mai, à 7 h du matin, le Bour Saloum, accompagné de son grand *Farba*, son *Djiaraf* et d'une suite nombreuse arrivait à Kaolak. La connaissance faite et la glace rompue, je voyais Guédél pour la première fois, je le mis au courant de la situation. Sensible aux reproches que je lui fis relativement aux incidents de Diafé et Thialao, il déclara se soumettre à vos ordres avec d'autant plus d'empressement qu'Aly Boury, au mépris de sa promesse, s'allia à Saère Maty pour le dépouiller, Guédél perdit en cette affaire beaucoup de monde, un canon et son *dioung-dioung* (tambour de guerre) cadeau du Gouverneur Laprade<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir C. Becker et V. Martin, *Les premiers recensements au Sénégal*, Kaolack, 1978, 89 p., en particulier p. 9-14, 27-42. On verra la lettre citée à la page 28.

<sup>2</sup> Sur Gedel Mbooj et son règne au Saalum (1879-1894), on verra les articles de A. B. Ba, « Essai sur l'histoire du Saloum et du Rip », *Bull. IFAN*, sér. B, t. 38, 1976, n° 4. p. 848-50 et 853-856) et de T. O. Ba, « Essai historique sur le Rip », *Bull. IFAN*, B, t. 19, 1957, n° 3-4, p. 590-591), ainsi que l'ouvrage de M. Klein (ouvr. cit., *passim*, surtout chap. V à X).

Selon A. B. Ba, Gedel avait 16 ans à son avènement sur le trône du Saalum en 1879. Comme on le voit ici, Noiroot indique que Gedel avait 33 ans en 1890 et serait donc devenu roi du Saalum à l'âge de 22 ans.

Pour la fin du règne de Gedel, il faut ôter une année aux dates proposées par A. B. Ba (p. 850) : en effet, Gedel est mort en 1894, l'année après la grande éclipse du Soleil — nommée *japu jantaba* en wolof — qui eut lieu en 1893, et 2 ans après l'épidémie de peste bovine — appelée *ndété nagia* — qui sévit en 1892.

Le règne de Gedel fut marqué par les difficultés de la reconquête des provinces du Saalum où le parti musulman, allié au Rip, possédait de fortes positions. On remarquera en particulier dans le texte suivant la réelle autonomie de l'importante province de Pakala, commandée par la famille Cissé, mais aussi le fait qu'en 1890 — donc après 11 ans de règne — Gedel voyait pour la première fois la région de Pafa-Ouarnéo. D'autre part, à la mise en place de l'administration coloniale pendant son règne, correspond la diminution du pouvoir royal et sa mise au service des intérêts coloniaux.

<sup>3</sup> Nous n'avons pas retrouvé de mention précise au sujet de la nature et de l'importance des incidents de Diafé et de Thialao, qui ont probablement troublé le commerce européen. Par contre le conflit entre Gedel et la coalition Saer Mati-Alburi est décrit avec de nombreuses précisions, par la tradition surtout les événements de 1885-87 — avec la bataille de Naoudourou, l'incendie de Kahone où furent sans doute pris le canon et la tambour royal

Avec le grand *Farba*<sup>1</sup> et le *Djiaraf*<sup>15</sup> nous arrê tâmes immédiatement le plan de campagne. Il fut convenu que nous nous rendrions à Ouarnéo, village situé à l'extrémité Est du Saloum, aux confins du désert qui sépare la Saloum de Bakel, sur la seule route praticable en saison sèche pour se rendre du Djiolof au Niani Bambouk. De Ouarnéo, si l'on trouvait de l'eau sur la route nous /p. 44/ marcherions vers le Djiolof. Des cavaliers furent expédiés pour convoquer les contingents qui devaient se concentrer à Kafrine, résidence du Belep (gouverneur) de la province de Doukoumane<sup>2</sup>. Il fut convenu que le prétexte de cette levée de boucliers serait une visite dans l'est du royaume que Guédel ne connaissait pas. Le départ fut fixé au lundi 19 Mai, jour propice pour entreprendre une expédition heureuse.

Ces dispositions arrêtées, nous prîmes une rasade de Menthe Ricklès, liqueur chère à Guédel et je fis une distribution de kolas, tabac, rhum, genièvre aux suivants grands buveurs pleins de mépris pour les marabouts et nous réglâmes diverses questions pendantes. À midi, Guédel avec sa suite plus ou moins en gaîté reprenait le chemin de Kahone.

---

de Gedel — entraînent l'intervention française qui provoqua la dislocation du Rip et des coalisés, ainsi que l'exil définitif de Saer Mati en Gambie. Voir A. B. Ba, p. 849-850 et M. Klein, p. 134 ss.

<sup>1</sup> Selon M. Klein, le grand *Farba* était le chef des captifs (voir tableau p. 14), parmi les captifs-*ceddo* ; il était le chef et le juge pour les captifs (p. 15). A. B. Ba souligne que le grand *Farba* « était le chef des armées choisi la plus souvent parmi les *dyami-Kahone* », ceux-ci n'étant en fait point captifs, mais les plus anciens habitants de Kahone ralliés à la dynastie *gelwaar* ; ils appartenaient le plus souvent aux familles Saar, Jeng et Ñang (p. 818). Pour Noirot, dans sa Notice sur la Saloum (p. 444), la grand *Farba* était « chef de l'armée du Saloum et commandant de la cavalerie du Bour ». Comme le note le texte, le grand *Farba* se nommait Alassana Ngoné, qui était la chef du village de Diaglé selon le recensement de 1892 effectué par Noirot.

Le *Jaraaf* était sans doute la personnage principal du royaume après le souverain. Selon Noirot (*ibid.*, p. 444), « il peut être comparé aux maires du palais de nos rois de la première race ; dignitaire le plus puissant du royaume, il peut provoquer la déchéance du roi, ordonner à tel prince ayant droit par ordre de primogéniture de le remplacer, sous peine d'exil en cas de refus. À la mort du *Bour*, le grand *Diaraff* devient le régent du royaume. Jusqu'à la proclamation du successeur il détient les *dioung-dioung* (tambours de guerre), insignes de la souveraineté ; le cheval du défunt, son sabre lui reviennent de droit. Le successeur peut racheter ces objets, il doit même le faire et les payer grassement, s'il ne veut pas se mettre à dos son premier ministre ». Selon A. B. Ba (p. 817-18), il était le principal personnage, car il dirigeait l'élection des rois et n'était pas révoquant par les souverains. Klein note qu'il était un dignitaire majeur au Saalum, où il présidait au choix du *Buur* et pouvait provoquer la révocation du roi. Choisi par le roi parmi les chefs libres, mais aussi approuvé par le collège des hommes libres, il assura l'intérim à la mort du roi et jouit d'un prestige considérable (ouvr. cit., p. 13-15). En 1890, le grand *Jaraaf* se nommait Dièn Saar et commandait le village de Mboulèm en 1892, selon le recensement de Noirot.

Dans la suite du texte, Noirot présente longuement ces deux grands dignitaires du Saalum qui, selon A. B. Ba (p. 849), furent des hommes de valeur.

<sup>2</sup> Selon A. B. Ba (p. 819), le Ndukuman — commandé par la famille Ndao originaire du Jolof, dont le chef porte le titre de *Bélép* — est la plus glorieuse des provinces du Saalum. Elle s'étend à l'est du pays de Kahone, aux environs de Kafrine où se trouvait la résidence du *Bélép*, sur un territoire assez vaste et avec de nombreux villages situés aux abords de la moyenne vallée du Saalum.

D'après la R. P. L. Crétois (*Dictionnaire sereer-français*, Dakar, CLAD, n° 48, tome 4, 1975, p. 495), le Ndukuman était une « province noble et héréditaire. apanage de la famille des Ndao. Son chef portait le titre de "bélép" et était le plus puissant des chefs de provinces. Il résidait à Kafrine. Il recevait les ordres du roi par l'intermédiaire du grand diaraaf de la capitale. Le *bour Saloum* veillait à ce qu'il n'épouse pas une guélewar, car les conséquences auraient pu être funestes pour le roi. On le saluait en lui disant "naam, Faep bélép = salut, père Belep". Le pouvoir suprême n'intervenait chez lui que dans les cas de meurtre, de trahison et autres cas réservés au roi. Autrefois le Ndoukoumane était occupé par une tribu émigrée, dit-on, du Bambouk, sous la conduite de la famille Ndao-Coumba (Pinet-Laprade)

La famille qui se trouvait à la tête du Ndukuman — les Ndao — était divisée en trois branches dont 2 surtout furent à la tête de la province et fournirent des souverains au Saalum même :

— Kër Masos, famille la plus riche, mais qui n'aurait guère régné ;

— Kër Sandéné

— Kër Jaagon

familles régnantes plus célèbres de ce fait.

Pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les chefs de la province ont apporté leur soutien aux *Buur Saalum* à l'occasion des guerres religieuses qui se sont déroulées au Saalum et ont eu des conséquences non négligeables à l'intérieur même du Ndukuman.

Guédel est un jeune homme de taille moyenne, d'apparence délicate et semblant avoir de 26 à 28 ans bien qu'il en accuse 33. Ses attaches sont fines et ses extrémités élégantes. Son masque attira la sympathie et les traits en sont réguliers bien que le nez s'arrondisse un peu comme s'arrondit celui des buveurs incorrigibles ; les yeux sont beaux et expressifs. L'organe est assez agréable malgré un bégayement plus ou moins prononcé selon le degré d'émotion ou de mécontentement. Certains prétendent que ce bégayement est voulu et est de tradition dans la lignée des Bour Saloum.

Sa tenue est modeste mais propre, sa tête est coiffée d'un bonnet de laine noire — casque à mèche — retenu au front par un ruban de cuir portant une cocarde triangulaire en peau d'agneau blanc, des colliers, des sachets suspendus à des cordons, des bracelets aux poignets, aux coudes et aux chevilles, une variété de grigris, tous ces ornements en cuir assez bien décoré complètent son costume qui n'est pas sans élégance.

Guédel fume beaucoup la pipe, il ne crache pas à terre, un suivant tient /p. 45/ pour cet usage un pagne contenant du sable qui voyage de gauche à droite selon que l'auguste fumeur lance sa salive dans telle ou telle direction <sup>1</sup>.

Bien qu'ayant un goût particulier pour l'alcool de menthe et en prenant peut-être plus qu'il ne convient encore qu'il prétende que c'est pour couper l'eau, Guédel s'astreint à quelques pratiques musulmanes et a un marabout parmi ses conseillers.

Au demeurant la première impression produite par Guédel est bonne ; je compléterai mon opinion sur lui plus tard afin de n'être pas taxé d'exagérations.

Quant au grand *Farba* Dhien Sarr et au *Djiaraf* ouolof Alassane N'Goné, j'aime mieux attendre pour porter un jugement sur eux. Au premier abord, ces hommes qui vident une taupette de genièvre d'un trait n'excitent pas la sympathie. Cependant j'aurai l'occasion de reconnaître qu'il ne faut pas se presser de juger les hommes aimant à boire ; il arrive qu'un défaut réproché par les sociétés de tempérance peut cacher de sérieuses qualités.

En attendant le jour fixé pour le départ je réglai quelques questions pendantes entre les habitants de Kaolak.

Comme cela existe à Foundiougne, j'ai installé à Kaolak un tribunal local composé de 6 membres pris deux par deux dans les hommes des diverses races habitant le village. Les juges furent nommés et acceptés par la population. J'ai également fait une propagande active pour développer la culture du ricin. Si tous ceux qui ont promis de s'en occuper tiennent leur promesse, Kaolak aura une dizaine d'hectares plantés en ricin.

Quelques traitants réclamant mon intervention auprès de Guédel pour rentrer dans des crédits déjà anciens, j'ai pu leur donner satisfaction. Autre part, je reviendrai sur ce sujet pour signaler le peu de bonne foi que certains traitants se réclamant des représentants de l'autorité montrent vis-à-vis d'eux.

Enfin l'affaire du vol de 119 bœufs appartenant à Fatik, affaire pendante depuis plusieurs mois fut définitivement réglée.

Depuis mon arrivée dans le Saloum, les Peulhs de Fatik ne laissaient passer une semaine sans venir me relancer au sujet de leurs bœufs. À ce propos, j'avais écrit à Guédel qui répondit que les bœufs étaient confiés à des gens de sa maison en attendant le règlement définitif du différent, que lors de ma venue à Kaolak les Peulhs du Saloum me porteraient leurs réclamations contre leurs congénères du Sine.

En conséquence, Guédel fit venir à Kaolak un certain nombre de Peulhs rangés sous son autorité ; ils étaient bien trois cents. Une vingtaine de Peulhs de Fatik étaient venus pour défendre leurs droits.

Avant d'entrer dans le vif de la question, je déclarai à ces hommes pour lesquels le pillage d'un troupeau est une occupation noble, presque un droit propre à augmenter leur bien, je déclarai dis-je que

---

<sup>1</sup> Cet usage de recueillir les crachats du roi — pour les préserver soigneusement, avant de les amener au loin — se trouve déjà mentionné par Le Brasseur (« Détails historiques et politiques (1778) », *Bull. IFAN*, sér.B, t. 39, 1977, n° 1, p. 98) à propos du Kajoor. La raison de cette pratique était d'éviter qu'une personne mal intentionnée ne s'empare de ces crachats pour en faire des amulettes néfastes au souverain.

tout pillage remontant à la période de trouble qui précéda la guerre du Ripp, tout pillage ayant eu lieu pendant cette guerre serait écarté, que la campagne du Ripp avait marqué la fin du désordre et que les vieilles histoires étaient enterrées sous les ruines du tata de Koumbof<sup>1</sup>.

/p. 46/ Je jetai un peu de désarroi parmi les Peulhs Saloum qui comptaient légitimer leur dernière razzia en s'appuyant sur les pillages antérieurs. Les Peulhs Sine avaient *mangé la viande* des Peulhs Saloum. Ceux-ci prenaient leur revanche car ils reconnaissaient dans les troupeaux du Sine des bœufs leur ayant appartenu.

Le règlement de l'affaire dura quatre heures.

Les anthropologistes ne sont pas exactement fixés sur l'exode des Peulhs. Plusieurs théories ont été émises. Pourquoi au lieu de faire venir ce race (*sic*) de la Haute Egypte ou d'attribuer leur source à une légion romaine fondue sous le soleil de l'Ethiopie, n'auraient-ils pas une origine plus moderne ? Un jour, dit-on, des Normands abordèrent à la côte d'Afrique. Rien ne prouve que certains hardis aventuriers ne s'égarèrent pas dans l'intérieur des terres où perdus sans espoir de retour, ils auraient fondé une race nouvelle. Aussi bien que la vallée du Nil, la vallée d'Auge pourrait être le berceau des Peulhs car ils ont avec les Normands, à tort ou à raison — je ne discute pas, réputés retors et chicaniers —, plus d'un point de ressemblance. Il n'y en a pas beaucoup, mais... il y en a tout de même. Si les Peulhs ne descendent pas de ces Normands, ils pourraient en descendre : ils en sont dignes<sup>2</sup>.

Au courant du palabre, un vieux Peulh, mesurant ses paroles, exhiba une grande quantité de noyaux de *soump* et des liasses de petits bâtons représentant les bœufs et les moutons raziés. Chaque morceau de bois indiquait un bœuf et chaque noyau de *soump* cinq moutons ou chèvres.

Tous ces Peulhs du Saloum reconnaissaient parfaitement que ceux de leurs congénères de Fatik qui réclamaient leur bien ne leur avaient jamais fait de tort. Mais disaient-ils, on nous a pillés, nous pillons, c'est l'habitude des Peulhs, tant pis pour celui sur qui cela tombe.

Bref, lorsqu'il fut bien reconnu que les pillés ne devaient rien aux pillards, il fut décidé que le bien volé serait restitué intégralement et le chef des pillards qui s'était dispensé de venir au palabre fut condamné à payer cinq bœufs d'amende au Bour Saloum à l'insu duquel disaient ses représentants le coup avait été fait.

Je profitai de cette grande réunion de Peulhs pour leur déclarer que toutes les réclamations légitimes qui me seraient présentées, je m'efforcerais d'y faire droit et que, dorénavant, tout Peulh du cercle qui se livrerait à un pillage quelconque rendrait non seulement le bien volé, mais paierait en outre une quantité égale à la moitié des animaux raziés.

Le jour même les Peulhs de Fatik rentraient en possession de leurs bœufs.

Le 19 Mai, à 4 h du matin, à Kahone, les tambours de Guédel battaient le réveil. Les chevaux sellés, la poudre chargée sur un chameau, les hommes ayant mangé le sanglé, nous n'attendions plus pour nous mettre en route que /p. 47/ le Bour Saloum ait terminé ses adieux à sa famille et exécuté les pratiques prescrites par les rhytes religieux des Sérères.

Enfin, à 5 h et demie, les *gorons tamas* et *dioung-dioung* exécutent sous les ordres du *Farba dioung-dioung* (le tambour major) une sorte de batterie aux champs suivie d'un rigodon avec accompagnement de clochettes en fer : Guédel quitte sa maison. En selle et en route. Les tambours battent la marche du roi.

---

<sup>1</sup> Rappelons que Saer Mati avait établi son *tata* (camp fortifié) à Koumbof, après ses attaques contre le Saalum. Il y fut attaqué par la colonne française Coronat-Villiers, qui le contraignit à la retraite ; poursuivi, il fut ensuite chassé du village de Bantanding et se réfugia en Gambie où il s'installa et mourut à Bathurst en 1889 (voir A. B. Ba, p. 850 ; Klein, p. 139-140 ; Noiroot, « Notice sur le Saloum », p. 451 sur les résultats de cette expédition ; Lt Chaudron, Étude sur le cercle de Nioro du Rip, 1901, Archives Nationales du Sénégal, 1 G 283, document inédit qui fournit de nombreuses précisions sur les guerres religieuses et dont nous envisageons la publication ultérieure).

<sup>2</sup> On peut supposer que ce développement assez pittoresque sur l'origine des Peul est plus ironique que sérieux ; il semble montrer en tout cas que l'auteur ne veut pas se prononcer sur ce problème qui a fait couler beaucoup d'encre depuis lors.

Nous marchons dans cet ordre : en tête et à cheval les griots, le tambour major, également à cheval, suivi de ses tapins, le marabout de Guédel portant en croupe une fillette de 10 ans qui tient dans ses bras un coq blanc. Puis vient Guédel, monté sur un fort beau cheval et entouré d'une centaine de fantassins et de domestiques, portant valises, grigris, canari contenant de l'eau, couchage, etc., en tout une vingtaine de jeunes garçons tous chargés de paquets. Derrière le groupe des piétons marchent deux chevaux de rechange pour le roi et le chameau portant la poudre.

Le grand *Farba*, mon interprète, Boubou, le frère du chef de Kaolak et moi formons un petit groupe. La cavalerie nous suit (environ 200 chevaux) enfin les ânes portant les provisions pour la brousse ferment la marche. Nous formons une troupe d'environ 400 hommes, cavaliers fantassins porteurs palfreniers et 220 chevaux.

Prenant une direction SE, nous cheminons le long du bras du Saloum qui passe devant Kahone jusqu'à Maka<sup>1</sup> où Guédel s'arrête un instant au pied d'un arbre pour faire quelques maraboutages. Laisant le Saloum sur notre droite après avoir traversé les terrains à lougans du village nous entrons dans la forêt en ce moment complètement dépourvue de feuilles ; la futaie est assez élevée : à 8 heures nous arrivons à Dagamanienn<sup>2</sup> et poursuivant notre marche toujours à travers la forêt nous arrivons à 10 h et quart à N'Guerre<sup>3</sup> où nous campons près des fontaines.

Etant donné notre marche assez rapide, les piétons trottaient derrière les chevaux, nous avons fait une marche d'environ 32 km.

En cours de route, l'ordre de marche établi au départ n'était plus respecté mais en traversant les villages la colonne se reformait et les *dioung-dioung* annonçaient le passage du *Bour*.

En arrivant au camp, lorsque Guédel s'installait sous l'arbre qui lui servait /p. 48/ d'abri, les tambours battaient un rigodon : ils battaient également à l'aube et au coucher du soleil.

Pendant toute l'après-midi passée à N'Guerre, nous fûmes rejoints par des détachements de piétons et de cavaliers.

Le 20, à la pointe du jour, nous quittons N'Guerre et nous nous dirigeons vers Korki<sup>4</sup>. Peu après notre départ nous traversons le Saloum à 4 km environ en aval de l'endroit où le flot vient mourir sur un lit de vase, la fin du Saloum<sup>5</sup>. Nous passons près des ruines du tata de Koumbof, là Sémou<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Maka est un vieux village du Saalum, qui a d'abord été fondé par Saaju Kambooj, sose de famille maternelle Bagadu, puis occupé par les Tukulör, dont le chef Ali Elibana Musa Sal y construisit un *tata*, Par la suite le village a été refondé par Jaxate Xafan Fay, dont les descendants commandent aujourd'hui le village. Le chef de la localité commandait quelques villages environnants et portait le titre de *Farba Maka*. En 1892, Maka comptait 247 habitants.

<sup>2</sup> Daga Miniane est un ancien village de culture, comme l'indique le nom de Daga. Il fut fondé par Minan Jaan qui venait de Maka Kahone et s'installa définitivement au temps de Gedel Mbooj. Le village, commandé par Farba Fay, ne comptait que 88 habitants en 1892.

<sup>3</sup> Il s'agit probablement de Nguer Koumba Daga, village fondé par Maysa Mbooj, noble, dont la femme était la *linger* (reine-mère) Kumba Daga, c'est-à-dire la mère des trois frères Nawut, Sajuka et Gedel Mbooj qui se succédèrent à la tête du Saalum. Le village aurait été fondé par Maysa pour sa femme. En 1892, le village avait comme chef Diapali Mbooj et comptait 140 habitants alors que le présent rapport de Noirot estimait la population à 200-250 personnes.

<sup>4</sup> Vieille localité du Saalum, Korki a été fondé par Dala Mar, (lui était originaire de la province du La, dans le Bawol. Ce village est mentionné par plusieurs textes du XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier par Le Basseur qui signale qu'en temps de pluies, le Saalum est navigable jusqu'à « Corquine, maison de plaisance du Roi actuel du Saloum » (art. cit., p. 104 et 126, note 46).

Korki a souvent été, de fait, une des résidences préférées des rois du Saalum ; elle était habitée par de nombreux captifs de la couronne qui occupaient le village en permanence. Gedel fut enterré à Korki, ou sa tombe est encore vénérée et peut faire l'objet de cérémonies rituelles en cas de sécheresse.

En 1892, la localité principale était commandée par le *Jawdin* Korky (182 habitants) ; Korky griot avait 44 habitants, Korky cordonnier, 27, Korkoldy (ou Korky Peul), 99, et Korki Birkelane, 14.

<sup>5</sup> Il s'agit ici de la fin du cours du Saalum qui restait navigable temporairement à l'époque de Noirot, mais plus à l'heure actuelle. Il faut préciser — ce que ne remarquait pas Noirot — que la vallée fossile du Saalum se prolonge fort bien vers l'est, avec de nombreuses sinuosités et un tracé parfois bien marqué ; la tête de la vallée se situe au NNW de Tambacounda (13° 55' de longitude, 14° 25' de latitude).



héritier présomptif du Saloum nous rejoignait avec son contingent ; nous traversions notre étape à Kébé<sup>2</sup>.

Notre troisième marche fut courte, de Kébé nous allâmes planter notre tente à Kafrine, résidence du Belep de la province de Doukoumann à 8 km de distance où nous devions attendre le complément de nos forces.

Dans cette localité, la nuit du 21 au 22 Mai, lors de la nouvelle lune, nous reçûmes une pluie serrée qui commençant à 3 h du matin tomba sans discontinuer jusqu'à 8 heures<sup>3</sup>. Alors je fus stupéfait en apprenant que la poudre /p. 49/ portée par le chameau était enfermée dans des sacs en toile sans plus de façons que si cela était du mil. Guédel prétendit qu'ainsi elle était plus facile à transporter : Heureusement que déposée près de ma tente, elle put être abritée immédiatement.

Nombre de cavaliers et de piétons nous ayant rejoints à Kafrine notre troupe commençait à devenir imposante : en arrivant à Bolbougou noire escadron se composait de 450 cavaliers<sup>4</sup>

Je ne vous décrirai pas, Monsieur le Gouverneur, notre marche par le menu bien que je pourrais vous conter des choses intéressantes Sur la vie des *Thiédos*. Mais, j'ai peur d'abuser d'autant plus que je compte terminer ce rapport par un aperçu sur la configuration du pays et sa valeur commerciale et agricole.

Cependant, deux mots sur le (chronomètre) du *Bour Saloum*.

Je vous ai dit que le marabout de Guédel portait en croupe une petite fille tenant un coq blanc dans ses bras. J'étais intrigué. À mes questions, l'interprète prétendit que ce coq devait servir à quelque maraboutage. Il est difficile d'obtenir des renseignements sur les pratiques religieuses des Sérères. À Kafrine, Guédel avait passé la nuit sous ma tente. Au début de la pluie, un des suivants apporta près de nous, pour le mettre à l'abri, le coq en question. On fit au personnage une place convenable et on l'installa sous une sorte de corbeille assez grande qui en route était portée par un préposé spécial. Je tentai alors d'avoir quelques renseignements sur l'utilité de ce compagnon de voyage. Guédel répondit qu'il était là pour chanter l'heure du réveil, que tous les jours à 4 h du matin, il chantait pour la première fois. J'ai dû me contenter de cette explication et la tenir pour bonne. Chaque fois que nous étions campés, le coq était installé sous sa cage à côté du Bour, on avait pour lui beaucoup d'égards.

---

<sup>1</sup> Semu Jimit, appelé aussi Semu Sose, fut *Ba Ngaye* (chef de la province de Ngaye-Signy) et successeur désigné de Gedel. Il succéda effectivement à ce dernier de 1894 à 1898. Il était le premier candidat de la branche Kewe Bige qui monta sur le trône depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Grand guerrier, Semu Jimit Juuf — son vrai nom — est né au Rip, durant l'exil de son matrilignage écarté du pouvoir au Saalum. Son clan est aux côtés de Mamur Ndari contre Saer Mati de 1867 à 1884. Gedel, sans successeur mâle, le fera revenir avec les siens au Saalum en le désignant comme héritier, c'est-à-dire *Buumi*, en 1884, bien qu'il fût musulman. Semu apostasia en 1891, peut-être ici déjà sous les yeux de Noiroot qui ne s'en rend pas compte clairement, pour se faire mieux accepter par les notables du Saalum ; notons que vers la même période (1891), Gedel devient pour sa part musulman. L'apostasie de Semu lui aliéna Gedel qui suscita la candidature d'une princesse du "clan" Jogop Bige, Bambi Seydi qui fut écartée par les Français (Klein, p. 173 ; A. B. Ba, p. 856).

<sup>2</sup> Il s'agit probablement du village de Kébé Lahine, situé au sud-ouest de Kafrine, qui avait d'abord été occupé par les Peul avant d'être refondé par Lahin Vilaan. Le recensement de 1892 mentionne trois villages nommés Kébé : le premier, commandé par Demba Baro avait 74 habitants, le second composé de cordonniers, 133, le troisième dont le chef était Biram Djiota, 69.

<sup>3</sup> Ce renseignement, sur une pluie importante de 5 heures le 22 mai 1890, ainsi que la mention d'une pluie qui se produisit le 26 mai l'année suivante pendant une demi-heure et avec un orage par une autre pièce de Noiroot (Journal commencé le 15 mars 1891, Archives Nationales de France, 148 AP 3, pièce 1), fournissent peut-être une indication intéressante sur le climat, et pourraient suggérer que la saison des pluies commençait plus tôt qu'à l'heure actuelle.

<sup>4</sup> Les effectifs sont à rapprocher des 400 cavaliers qui entourent le *Buur Saalum* Sandéné Kodu Faal Ndao en 1785 lorsqu'il reçoit Repentigny à Kahone (voir Klein *Islam and Imperialism, op. cit.*, p. 27-28). Si nous reprenons l'estimation de Klein (*op. cit.*, p. 28) selon laquelle il faut compter deux fantassins pour un cavalier en Sénégambie, nous arrivons à un effectif d'environ 1 200 soldats pour 1785. Ces données comparées avec celles fournies par Noiroot en 1890, montre une stabilité des effectifs surtout en tenant compte du fait qu'en 1890 l'armée du Saalum est en campagne, qu'elle s'est rassemblée au fur et à mesure sur toute la longueur est-ouest du royaume, ce qui est loin d'être le cas en 1785. Sur le plan militaire nous pensons donc pouvoir affirmer que l'apogée du Saalum se placerait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, si on songe aux difficultés croissantes à partir de 1825 (Voir Klein, *op. cit.*, passim).

Mais sans suspecter la bonne foi de Guédel, je ne suis pas éloigné de croire avec l'interprète que ce coq doit posséder quelques vertus magiques, car, le voyage terminé, de retour à Kahone, le pauvre coq loin d'aller butiner avec les poulettes de la maison, fut emprisonné sous sa cage dans la propre case du Bour.

De Kafrine nous nous rendions à Boulbougou<sup>1</sup>, grand village habité par /p. 50/ des Musulmans. Le lendemain, nous atteignons Malem<sup>2</sup> où nous passons la journée, puis la prochaine étape devant être longue, pour éviter aux piétons la fatigue causée par la grande chaleur, vers 6 h du soir nous levons le camp et prenons la route de Ouarnéo. À 10 h du soir, la nuit devenue trop obscure et la route coupée de branches d'arbres rendant la marche difficile, nous prenons le parti de coucher dans la forêt pour attendre le jour.

Le samedi 24, ayant repris notre marche à l'aube, à 7 h et quart nous arrivions à Pafa<sup>3</sup> grand campement de Peulhs. On est surpris de voir à l'altitude de Pafa une sorte de dune de sable blanc conservant l'eau à tel point qu'il suffit de creuser à une profondeur de 2 mètres pour trouver de l'eau an abondance. Des arbres énormes, sortes de figuiers, ombragent les nombreuses fontaines de Pafa.

Après avoir fait boire nos chevaux nous marchions encore deux heures et nous atteignons enfin Ouarnéo<sup>4</sup>. À ce moment nous formions un effectif de 1 500 hommes et 550 chevaux.

/p. 51/ Nous étions à Ouarnéo environ à 170 km de Kahone, à l'extrémité orientale du Saalum aux

---

<sup>1</sup> Belbouk était un village wolof important, commandé par les Ndao apparentés au *Bëlèp* et anciennement convertis à l'Islam. Noirot attribue à la localité une population approximative de 7-800 habitants, mais seulement 549 au recensement de 1892. Depuis le début de ce siècle, Belbouk a éclaté et de nombreux villages voisins — souvent beaucoup plus peuplés à l'heure actuelle — ont été fondés par ses anciens habitants.

<sup>2</sup> Il s'agit ici de Malèm Serigne, qui possède jusqu'à présent ces quartiers séparés par une vallée — celle du Bao Bolon. Le village a été fondé par Paté Vilaan qui quitta Vilanène près de Kafrine, il y a environ 350 ans. Le nom du village est celui d'un village voisin, plus ancien et situé près de Malèm Hodar, Malèm Kati — appelé aussi Malèm Thiédo, auquel on a ajouté le qualificatif "Serigne" pour signifier qu'il s'agissait d'un village musulman. Alors que Malèm Kati était une localité commandée par la famille Geey, Malèm Serigne fut toujours dirigé par la famille Vilaan, ancienne famille musulmane qui a toujours accompagné la famille Ndao régnante dans le Ndukiman. En 1892, Malèm Serigne et Malèm Kati avaient le même chef — le *Farba* Wali Ndao — et comptaient respectivement 613 et 242 habitants, alors qu'ici Noirot estime la population de Malèm Serigne à 500 habitants environ. Dans la suite du texte, Noirot donne une description du village, en insistant sur l'importance du ravin qui sépare les quartiers et qui se trouve en eau pendant l'hivernage. La notation sur le régime de la vallée supérieure du Bao Bolon pendant l'hivernage est intéressante et elle ne vaut plus à l'heure actuelle. Il est possible que le marigot de Dioka-Dira, qui serait temporairement approvisionné par les eaux du ravin de Malèm ici signalé, désigne tout simplement le Bao Bolon.

<sup>3</sup> Le village de Pafa, mentionné ici comme un "grand campement de Peulhs" ne peut être identifié avec certitude. En effet, Pafa désigne toute une petite région sise aux alentours de la vallée du Saalum, où il y avait effectivement de nombreux campements peul. Cependant le village de Pafa, mentionné sur les cartes actuelles, est très ancien et occupé par les Wolof ; il a été fondé par Godiong Ñang, qui quitta le Jolof (Doundoj Parba), transita par Koutiakoto et vint fonder Pafa. La première création du village remonterait à 600 ans environ, mais Pafa fut ravagé pendant les guerres religieuses du XIX<sup>e</sup> siècle. Le fondateur aurait creusé trois trous pour puiser l'eau, dont les noms sont "Horé", "Jutigé" et "Aljana" : ces puits servaient aux villages alentour (probablement aux campements peul du voisinage). À côté des puits se trouvaient deux baobabs. El Hajj Omar y passa et fit ses ablutions aux puits. Les traditions du village évoquent les passages d'Alburi et de Gedel qui emmenèrent de nombreux captifs ; Gedel installa les esclaves au village de Mbadakhoune, non loin de Kahone. En 1892, le recensement de Noirot comporte le nom du village de Pafa, mais ne donne pas son chiffre de population.

<sup>4</sup> Ouarnéo désigne le village de Tag Gueye, fondé par Makumba Geey il y a plusieurs siècles. Le village est anciennement musulman et fut de ce fait couramment désigné sous le nom de Tag Serigne. Warneo est le nom d'une petite région à l'est de Pafa, et plus particulièrement l'appellation du marigot — ou plus exactement du tronçon du Saalum qui traverse la région. Le village se trouve à une douzaine de kilomètres de Pafa. La région de Warnéo et le village de Tag sont d'une première importance stratégique et commerciale. En effet, c'est le point d'arrivée au Saalum de la route venant du Fuuta et du Jolof ; c'est aussi le premier point de ravitaillement après le désert de Ferlo. À ces titres son contrôle est primordial pour s'assurer de l'approvisionnement en chevaux pour le Saalum, en échange du sel et des pagnes de ce pays. De ce fait la région fut — malgré son éloignement relatif des centres des divers royaumes — très disputée lors des différents conflits, en particulier dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La dernière crise que mentionne le texte de Noirot est vraisemblablement la lutte entre Saer Mati et son oncle Mamur Ndari, qui eut des répercussions jusqu'aux confins du Saalum.

confins du désert séparant la Fouta du Niani et qui s'étend presque jusqu'à Bakel. Nous coupions la route qui relie Korkhol au Niani. L'arbre à l'ombre duquel ma tente était dressée et qui servait également de biwac au *Farba* et à son monde ne mesura pas moins de 3 mètres de diamètre. Celui sous lequel Guédel s'était installé est de la même dimension. À notre grand regret, nous devions rester là : nous diriger vers le nord étant impossible pour une troupe comme la nôtre. Quatre grandes journées de marche à travers une forêt sans eau nous séparait de l'extrémité sud du Djiolof.

Chose curieuse, Guédel, son *Farba* et la plupart de nos compagnons, comme moi, voyaient cette région pour la première fois. Dans ses voyages, Guédel n'avait jamais dépassé Korki. Aussi nous avions cru qu'en coupant à Ouarnéo la route du Bambouk<sup>1</sup> nous pourrions suivre cette route jusqu'au Djiolof et aller ainsi au devant de celui dont nous espérions couper la retraite vers le sud. Grande fut notre déception en apprenant qu'une vaste forêt déserte et sans eau nous séparait du Djiolof : jadis il y avait au des puits mais depuis longtemps ils étaient détruits.

Un instant, je songeai à nous diriger vers le nord du Saloum à l'est du Baol espérant ainsi pénétrer dans le Djiolof et nous porter ensuite vers Korkhol de façon à toujours couper la route de Bambouk<sup>2</sup>. Mais là aussi nous devions faire une marche de deux jours sans trouver d'eau.

Le mieux était donc d'attendre conservant le fragile espoir qu'Ali-Boury, qui, nous disait-on s'était dirigé vers le Fouta, se heurterait aux contingents du Toro et du Lao et tenterait, dans un suprême effort, dût-il perdre la moitié de son monde, de gagner la Gambie. C'est ce que je m'efforçai de faire comprendre à Guédel et à ses conseillers, leur disant en outre que nos ordres étaient de couper la route de Bambouk, que nous la coupions et que nous /p. 52/ n'avions qu'à attendre des instructions qui ne tarderaient pas à venir. Ce qui me faisait espérer qu'Ali-Boury se dirigerait peut-être vers nous c'est que pour des audacieux ou des hommes désireux de sauver leur vie et ayant de plus des moyens de transporter de l'eau, la traversée de la forêt du Djiolof pouvait être tentée. On me présentait un toucouleur arrivé depuis deux jours à Ouarnéo, qui venait de faire cette traversée.

Ils étaient neuf individus, des orpailleurs, se rendant du Djiolof au Bambouk. Ils avaient avec eux huit ânes portant de l'eau. Avant d'entrer dans le désert ils avaient rempli leurs outres au village de Kogué<sup>3</sup> dont le puits fut détruit paraît-il peu après leur passage. Ils voyagèrent toujours la nuit pour moins souffrir de la soif ; ils se mettaient en route vers 4 h du soir et ne s'arrêtaient que le lendemain.

Les compagnons de ce toucouleur étaient partis depuis la veille vers le Bambouk en suivant la route de Kaçaça<sup>4</sup> village du Niani situé à deux jours de marche de Ouarnéo, route sans eau. D'après cet homme une troupe aussi nombreuse pour se rendre de Ouarnéo au premier puits du Djiolof devrait avoir une outre d'eau par homme et deux autres par chevaux. Cela ne nous étant pas possible, le mieux était donc d'attendre. Nous nous installâmes alors pour demeurer là plusieurs jours.

Ouarnéo n'est pas une agglomération de cases d'un seul tenant. Trois groupes d'habitations distants les uns des autres de 800 à 1 000 mètres et portant des noms différents sont les vestiges du Ouarnéo de jadis qui dit-on était un grand village. Du reste les énormes figuiers plantés çà et là où sont aujourd'hui des lougans et qui, me dit un vieillard, abritaient les places où les hommes prenaient

---

<sup>1</sup> Bambouk semble désigner ici les pays situés à l'est de la Falémé, connus depuis longtemps par les Européens comme des régions possédant des gisements aurifères. Cependant, on doit signaler que le nom de Bambouk est également donné à une région qui se trouve à l'extrême est du Saalum et forme la frontière avec le Niani et la province du Kungel : on y trouve beaucoup de villages dont les ancêtres étaient tukulör et seraient les descendants d'Ali Elibana Musa Sal, le chef qui fut chassé de Kahone et remplacé par Mbégan Nduur, le premier roi de la dynastie gelwaar.

Selon M. Delafosse (*La langue mandingue et ses dialectes*, Paris, Impr. Nat., Geuthner, 1955, t. 2, *Dictionnaire mandingue-français*, p. 29), Bambuko ("portage sur le dos") est le « nom donné à la province du Bambouk ou l'on avait coutume de porter les fardeaux sur le dos et non sur la tête ». Nous pensons que ce nom assez répandu désigne plutôt une province orientale d'un pays dans la langue mandingue.

<sup>2</sup> Une étude extrêmement importante, qui reste entièrement à faire, devrait porter sur les anciennes routes précoloniales. Ici dans le texte de Noirot, sont fournies quelques indications, qui semblent parfois erronées, sur les itinéraires qui unissaient autrefois les anciens royaumes de la Sénégambie. Notons l'intérêt des remarques de Noirot qui restent à vérifier.

<sup>3</sup> Village du Jolof situé au sud de Linguère.

<sup>4</sup> Ce village, situé vers le nord de Kungël, est très ancien (environ 500 ans). Il se trouve à 30 km de Ouarnéo à vol d'oiseau. Il faisait partie du Niani et de la province du Kungël.

le frais et où les jeunes filles dansaient, semblent la prouver.

Ouarnéo a beaucoup souffert des guerres entre marabouts et *thiédos* et la dernière crise qu'il subit ne date pas de longtemps<sup>1</sup>. Après avoir prêté son appui à Saer Maty contre Guédel, au temps des pluies, le Bourba Djiolof rentra chez lui. Pour le remercier de son intervention, Saer Maty l'engagea à ramasser sur sa route tous les habitants qu'il voudrait, même des villages entiers. En passant à Ouarnéo, Ali Boury voulut emmener ses habitants. Mais une partie de la population s'étant réfugiée dans un *sagnié* qui existe encore et qui doit être très ancien, résista de son mieux si bien qu'Ali Boury se contentant des prisonniers et du butin fait abandonna la place emmenant dans le Djiolof plus de la moitié de la population de Ouarnéo. C'est durant cette guerre, qu'Ali Boury prit à Guédel son tambour de guerre et un de ses canons.

La région de Ouarnéo est légèrement mouvementée, des dépressions de terrain, d'étroits vallons de peu de profondeur, ou plutôt des combes, forment pendant l'hivernage de véritables torrents. D'après le dire des habitants, les eaux couleraient dans la direction du Ripp et iraient grossir la Gambie<sup>2</sup>.

/p. 53/ Le pays paraît très fertile<sup>3</sup>, sa population, toute musulmane, cultive des arachides, très belles, j'ai apporté des échantillons aux négociants du Saloum, du mil en grande quantité, du coton, du tabac, des Niambi<sup>4</sup> et de l'indigo. Ces gens ne cultivent que pour leurs besoins, mais la production est telle qu'ils ne peuvent tout consommer. On voit des greniers pleins de mil datant de trois ans. Ils ne font pas de commerce et n'ont de relations avec l'extérieur que pour acheter du sel qu'ils échangent contre des pagnes. Leurs arachides sont employées pour faire les sauces ou fabriquer du savon. Ils cultivent leur tabac et n'en achètent pas au commerce prétendant qu'il est préparé avec du *sangara*<sup>5</sup>.

Sur la population de Ouarnéo qui se compose de 350 à 400 habitants, il n'y en a peut-être pas vingt qui ont vu Kaolak, beaucoup n'ont jamais quitté leur village.

Trois puits qui ont l'un 47 m et les deux autres 45 m de profondeur alimentent le village : l'eau n'est pas très abondante.

Nous avons supporté de forts vents d'est ; le thermomètre montait à 43° et 44°. En temps ordinaire la température maximum était de 38° et la température minima 23°.

En attendant patiemment que le Bourba Djiolof veuille bien se diriger de notre côté, en espérant une dépêche qui n'arrivait pas, bien que les courriers m'apportassent les plis qui m'étaient adressés à Foundiougne, les jours passaient et se ressemblaient. Les fantassins regrettant l'absence de *sangara* faisaient de longues siestes pour attendre l'heure du couscous. Les cavaliers regrettaient bien aussi quelque chose mais leur sieste était coupée par de longues stations aux puits pour faire boire les chevaux et souvent, las d'attendre, ils finissaient par aller à Pafa à 13 km afin d'être certains que leurs chevaux ne se coucheraient pas sans boire. Au fond, tous ces hommes qui avaient quitté leurs maisons espérant *ramasser* s'ennuyaient profondément et étendus sur le dos, suivant des yeux les gros nuages qui s'amoncelaient au sud-est, ils pensaient qu'ils seraient bien mieux chez eux pour préparer leurs lougans. Mais ces regrets étaient très discrets car tous ces farouches thiédos sont très respectueux de l'autorité.

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici de l'attaque d'Alburi, qui au retour de sa campagne de 1885-87 aux côtés de Saer Mati, passa par cette région. Selon les traditions, il emmena de nombreuses personnes captives dans le Jolof, où elles furent libérées quelques années après et retournèrent dans leur pays en fondant un bon nombre de nouveaux villages. Les ruines du *tata* où se réfugièrent les habitants de Pafa restent encore visibles à l'heure actuelle.

<sup>2</sup> Cette affirmation est évidemment erronée, car la vallée qui passe à Warnéo est celle du Saalum et ne rejoint ni la Gambie ni le Rip. On doit remarquer cependant l'intérêt du renseignement concernant la vie saisonnière de la vallée à cet endroit, où aujourd'hui l'on ne remarque plus que de petites mares durant l'hivernage.

<sup>3</sup> Cette brève description de l'agriculture du Haut-Saalum anté-colonial montre la diversité des productions et l'autosuffisance alimentaire dans un cadre largement autarcique. La culture arachidière éliminera en quinze ans toutes les autres productions que le mil qui est lui-même atteint ce qui expliquera l'ampleur de la famine de 1906 qui touchera durement cette région (ANS, 13 G 323, Famine dans le Sine-Saloum, 1906).

<sup>4</sup> *Niambi* est un des noms wolof du manioc. Son recul devant l'arachide est tel qu'en 1909 il faudra le réintroduire dans la région (ANS, 2 G 9-1, Rapport agricole 2<sup>e</sup> trim. Sénégal, 1909).

<sup>5</sup> Désignation de toute eau-de-vie.

Guédel passait la majeure partie de son temps sous ma tente, il y couchait généralement. Ce que nous avons bavardé depuis le jour du départ !!!! Toutes ces paroles n'étaient pas perdues. Je recueillais des renseignements et répondant aux nombreuses questions, je m'efforçais de faire pénétrer dans la cervelle de ces gens des idées de justice et d'humanité qui les surprenaient bien qu'ils reconnussent que si ces idées n'étaient pas conformes à leurs habitudes, /p. 54/ elles n'en étaient pas moins bonnes. Il nous est arrivé et si quelqu'un avait pu nous entendre sans être vu il aurait bien ri, il nous est arrivé dis-je, de nous livrer à des dissertations philosophiques tout y passait : Dieu, infini, néant, amour, travail, sorcellerie, religions, etc. Bref mes conclusions étaient généralement semblables à celles-ci et M. de la Palisse ne les aurait pas désavouées : — Ce qui était hier, n'est plus aujourd'hui. Vous avez contracté des habitudes que nos pères n'avaient pas et en dépit de votre force d'inertie, vos habitudes se transformeront et vos neveux diront en parlant de vous : En ce temps-là nos parents étaient encore sauvages <sup>1</sup>.

Eh bien, Monsieur le Gouverneur, j'ai été quelquefois compris. Tous les jours lorsque les couleurs étaient hissées sur ma tente les *dioung-dioung* battaient un rigodon et chaque soir au coucher du soleil, les couleurs étaient saluées de même.

J'ai la promesse de Guédel d'entretenir à *ses frais* une école française à Kahone. Enfin, je lui ai fait désirer une sorte de règlement qui à un moment donné tiendra lieu de constitution <sup>2</sup>.

En vivant dans une intimité aussi étroite avec ces hommes, nous avons appris à nous connaître et en dépit des qualificatifs que l'on prodigue à ceux qui ont quelques considérations pour les noirs, Guédel m'a produit une excellente impression et je le tiens pour quelqu'un : un quelqu'un différent du nôtre, soit ! mais qui n'en a pas moins de sérieuses qualités.

J'avais raison, en ne me pressant pas d'apprécier le *Farba* Dhien Sarr et le Djaraf Alassane. Si je m'étais contenté de la première impression, j'aurais considéré ces hommes comme des ivrognes incorrigibles, vassaux d'une caisse de Genièvre : j'aurais eu tort.

Dhien Sarr est un homme de grande taille, sec, nerveux et grisonnant. Il dit avoir 45 ans bien qu'il en paraisse davantage cependant qu'il soit très actif et porte gaillardement la fatigue. Le nez un peu relevé à la Roxelane, des yeux vifs, expressifs et qui doivent s'agrandir à la vue du butin, des lèvres minces et une barbiche assez fournie donnent à l'ensemble du masque très mobile un air énergique et finaud.

Vêtu simplement et chargé de gris-gris encore qu'il ne porte pas tout en petite tenue, la tête coiffée du bonnet thiédo donne au *Farba* l'allure d'un guerrier farouche. Cependant l'homme est *bon enfant* complaisant plein de sollicitude pour son monde et sous le coup d'une plaisanterie un peu grivoise, son rire franc indique une bonne nature. Guédel prétend que le jour où on se battra et que *Farba* portera tous ses gris-gris je ne pourrai reconnaître le devant du derrière et que bien qu'il crie beaucoup, c'est un bon homme.

Le fait est que pour crier, à lui le pompon. Parlant avec volubilité et se pressant tellement que par instants il bégaye. Peut-être par esprit de flatterie à l'adresse de son souverain — non seulement il crie, mais il gesticule beaucoup. Vif et comme mu par un ressort lorsqu'il commande et que les hommes couchés semblent ne pas entendre, les *dom ceci*, les fils de cela tout le vocabulaire de l'injure sérère et ouolof y passe sortant de la bouche comme des pétards plus pressés les uns que les autres d'éclater : un véritable feu de file.

/p. 55/ Aussi il faut convenir qu'il y a dans notre troupe des gaillards peu pressés d'obéir.

Dhien Sarr, *Farba Djiourei* (grand *Farba*) du Saloum commande les thiédos de la couronne. Pour cette fois le *Farba Birker* (*Farba* de la cour) <sup>3</sup>, qui dans les expéditions remplit les fonctions de maître

---

<sup>1</sup> On remarque ici tous les préjugés de Noiroot qui évidemment estime que la colonisation consiste à faire passer les populations africaines de l'état "sauvage" à la "civilisation".

<sup>2</sup> Il ne semble pas que cette école française à Kahone même ait vu le jour ; c'est à Kaolack qu'elle fut créée.

<sup>3</sup> Selon Noiroot (« Notice sur le Saloum », p. 444), « le *Farba Bir Keur*, [était] le grand chambellan chargé de l'administration intérieure de la maison du Roi et percepteur des amendes infligées au nom du Roi ». M. Klein donne à peu près la même définition de cette dignité (p. 15), alors que A. B. Ba indique que ce dignitaire était appelé au Saalum *Bëkënek*, « homme de condition libre réputé honnête... chargé des affaires intérieures et de la trésorerie » (p. 818).

de camp et de pourvoyeur de l'armée, étant malade, Dhien Sarr avec ses attributions ordinaires remplissait les fonctions de *Farba* de la cour. À l'arrivée à l'étape, loin de se reposer, il s'occupait de pourvoir aux vivres de la colonne ce qui n'était pas une petite affaire : couscous pour les hommes, mil pour les chevaux. Il ne prenait guère de repos qu'après que les hommes couchés à l'ombre, gavés digéraient paisiblement en témoignant leur satisfaction par ces bruits provenant de l'estomac qui choquent si fort l'Européen nouvellement débarqué : question de civilité conforme à l'opposition des couleurs.

Personnellement, je n'ai eu qu'à me louer du *Farba* Dhien Sarr, il ne s'occupait de son Bour que certain que rien ne me manquerait.

Avant de quitter Kaolak, des thiédos grands buveurs me recommandaient d'emporter beaucoup de *Sangara* si je voulais qu'on se batte bien.

Dhien Sarr cependant aimant beaucoup à caresser une taupette de genièvre qu'il appelle *se ma dom iou diguène* (sa fille), me recommanda surtout de ne pas emporter une goutte d'alcool prétendant avec raison que si on laissait boire les thiédos, durant notre expédition, ils feraient des sottises.

En colonne, dit-il, on boit de l'eau *rek*, porte des provisions, du riz, des biscuits, du sucre, tabac, des Kolas, ça servira, mais pas de *sangara*. On en boira quand nous aurons fini.

Bien que surpris d'entendre un tel langage chez homme aussi grand buveur, je m'empressai de suivre son conseil. De fait, pendant notre expédition si quelques-uns ont bu, ils se sont bien cachés on n'en a rien vu.

Dhien Sarr ne fume pas, ne croque pas de Kolas, il faut bien qu'il ait d'autres distractions, ses péchés mignons sont, lorsque le service le permet, la taupette de genièvre et un grand amour du beau sexe. Guédel prétend même que c'est le premier coq du Saloum et qu'il a des poules dans tous les villages. Au demeurant le grand *Farba* Dhien Sarr est un excellent homme et pénétré de son devoir.

Le *Djiaraf ouolof*, Alassane N'Goné a passé la soixantaine. Il fut bon guerrier dit-on, en tout cas, ses nombreuses blessures témoignent de sa présence aux combats livrés pour soutenir la fortune de Guédel. Le masque est régulier bien que ridé comme celui d'un homme qui a beaucoup fatigué. Une cicatrice de 10 cm de longueur, un rude coup de sabre reçu, lui coupe la joue gauche en deux. Avec cette cicatrice la plus apparente de ses blessures est la perte de l'avant-bras gauche. Certes ce vieux guerrier a trompé la mort plus d'une fois. Ce qui le chagrine ce sont ses yeux qui s'affaiblissent beaucoup. À voir ce vieux bonhomme paisible on ne se douterait guère qu'il boira l'horrible tord-boyaux plus que de raison et qu'à un moment donné la sympathie qu'il inspire se changera en dégoût.

/p. 56/ Alassane N'Goné fut successivement *Farba* de la cour et grand *Farba* : il est aujourd'hui *Djiaraf ouolof*, c'est-à-dire échevin ou plutôt (schérif ?) des N'Diambour (hommes libres). Quand il aura atteint son bâton de maréchal, il sera nommé grand *Djiaraf* (maire de la couronne)<sup>1</sup>. C'est lui qui installe les chefs de village dans leurs fonctions. Pendant notre séjour à Ouarnéo, j'ai eu l'occasion de le voir dans l'exercice de sa charge. Il faisait reconnaître aux notables, tous musulmans, un des leurs comme chef. Debout au milieu du cercle formé par ces notables, s'appuyant sur une lance à lame incrustée d'argent, d'une voix sonore et agréable, il fit un discours fort bien tourné ma foi. Mot à mot ses paroles m'étaient traduites. Il disait des choses empreintes d'un grand esprit de justice qui faisaient contraste avec la mauvaise réputation des thiédos. En entendant ce vieux, *Kheffre*<sup>2</sup> émettre des pensées si élevées au milieu d'un cercle de croyants je songeais que, si, pour maintenir l'homme ignorant et empreint de sauvagerie la croyance en une toute puissance invisible *dispensatrice* du bien et de mal semble nécessaire, il était regrettable qu'en se faisant colonial, le christianisme n'ait pas toléré la polygamie si chère aux Noirs qu'ils ne comprennent pas d'autre état social ; il aurait agi efficacement sur ces hommes qui, fatalement seront demain soumis à l'Islam, et, exprimant dans ses grandes lignes des sentiments plus élevés que la foi du Prophète, il aurait puissamment favorisé notre

---

<sup>1</sup> La remarque de Noirot — si elle est exacte — remet en cause les définitions courantes qu'on donne des titres de *Jaraaf* (qui serait un représentant des hommes libres) et de *Farba* (qui serait choisi parmi les captifs ou les *ceddo*). En effet Noirot note qu'Alassane Ngoné aurait été successivement *Farba Birkër*, grand *Farba*, puis *Jaraaf* des Wolof, ce dernier poste devant lui permettre de devenir grand *Jaraaf*, c'est-à-dire le principal dignitaire du Saalum après le souverain.

<sup>2</sup> Mot qui désigne le païen (*Kafir* en arabe).

tâche civilisatrice.

J'ai déjà assisté à bien des palabres, j'ai entendu des hommes dignes de quelques considérations, mais je voyais pour la première fois un homme noir s'exprimer avec autant de droiture.

Puisque nous sommes immobilisés, attendant un ennemi qui s'obstine à ne pas se diriger de notre côté, je vous demanderai la permission, Monsieur le Gouverneur de clore les présentations par Sémou prince de la famille royale qui, en cas de déchéance ou de mort de Guédel, pourrait prétendre à la dignité de *Bour Saloum*.

Sémou est fils de Saussée<sup>1</sup>, princesse du Saloum qui était la cousine germaine de la mère de Guédel. C'est un homme de 35 ans, fortement charpenté. Le masque grossièrement modelé et percé de gros yeux à fleur de tête décèle un homme énergique. C'est en un mot le vrai type nègre qui contraste avec la finesse de traits de son cousin Guédel.

Sémou est simplement mais proprement vêtu, une écharpe à petits carreaux blancs et noirs relève un peu la nuance sombre de son costume. Un *casque à mèche* en coton noir couvre sa tête et est retenu au front par un ruban de cuir qui supporte une cocarde rouge d'un décimètre carré sur laquelle est fixé un gris-gris en cuir gros comme un œuf de canard. À première vue, Sémou surprend par sa simplicité et semble très respectueux vis-à-vis de l'autorité suprême.

Dans les réunions, il se tenait toujours mêlé à la foule et tous les matins à /p. 57/ l'heure où les guerriers venaient présenter leurs hommages au Bour, tout comme le dernier des sujets du Saloum, il saluait Guédel à distance en fléchissant légèrement le genou et en prononçant la formule de salutation *dâali*<sup>2</sup>, adressée au souverain puis se retirait discrètement. Sémou dit-on est lettré en arabe, Il aurait fait des études chez les marabouts du Ripp. Bien que sa réserve vis-à-vis de son cousin semblait affectée, Sémou m'avait fait tout d'abord une bonne impression. Jusqu'au jour où, au cours de notre dernière étape, nous nous séparâmes, il avait été très correct. Mais de retour à Kaolak, Sémou en promenade avec quelques suivants, vint me dire bonjour : il empoisonnait l'alcool et ses yeux brillants accusaient de fréquentes libations. Il ne put ouvrir la bouche que pour me dire — Commandant *zinèbre zinèbre* et il faisait claquer ses grosses lèvres comme un abruti. La bonne impression était détruite. Je lui donnai du genièvre pour m'en débarrasser et je m'esquivai.

Si je ne craignais pas d'abuser de vos instants, Monsieur le Gouverneur, je vous décrirais un usage du cérémonial Saloum-Saloum assez pittoresque : le *Dieu vous bénisse* du Bour. Je vais tâcher d'être bref et je conte tout de même espérant vous intéresser.

Au pied d'un énorme figuier qui projette son ombre sur le bivouac du roi, Guédel est assis, à la mode du pays, sur un tapis en peau d'agneau à droite et à gauche sont rangés les gens de sa maison, le porte pipe, l'échanson, le porte-mousqueton, enfin tous les serviteurs qui constituent son entourage intime : le coq blanc est sous sa cage.

Un grand dignitaire du royaume suivi de sa troupe est venu faire un brin de causette avec le roi, ceux-ci sont accroupis par terre, à distance respectueuse et le fusil entre les jambes. La conversation va son train quand une légère bouffée de vent frais se glissant au travers de la chaude atmosphère qui nous enveloppe produit sur l'organe du *Bour Saloum* une sensation de fraîcheur qui le fait éternuer. Immédiatement les assistants inclinent la tête en avant et élevant les bras de façon que les poignets reposent sur la partie postérieure de la tête, ils frappent des mains et saluent d'une salve d'applaudissements l'éternuement royal. Aussitôt les tambours royaux *dioung-dioung*, *tamas* et *gorons* battent un rigodon. Alors dans toute l'étendue du camp se font entendre d'autres rigodons battus par les tambours des princes et des applaudissements pratiqués comme il est dit plus haut éclatent de toute part sa majesté a éternué.

À chaque éternuement royal, la cérémonie recommence. Comme notre camp est très étendu pour peu que deux ou trois éternuements se succèdent les applaudissements et les roulements de tambours

---

<sup>1</sup> Sose Bige, mère des trois trères de la famille Mbooj qui se succédèrent à la tête du Saalum. Voir note 3, p. 45.

<sup>2</sup> Formule mandingue de salutation adressée au souverain ou *mansa*. Cette formule fut utilisée chez les souverains *gelwaar* du Siin et du Saalum, qui étaient d'origine mandingue. Sur le sens de cette salutation, voir la note de S. M. Cissoko, « Prophéties de roi mandingue : Mansa Dâli », *Notes africaines*, n° 120, 1968, p. 123-124.

durent un certain temps.

Depuis sept jours, nous étions à Ouarnéo et la vie pour toute cette cohue d'hommes et de chevaux commençait à devenir un problème difficile à résoudre. J'attendais toujours une dépêche qui n'arrivait pas. À trois reprises différentes, des renseignements apportés par des Peul nous apprenaient qu'Ali Boury était parti vers le Fouta, muni d'une grande quantité d'eau et qu'il devait être arrivé chez Abdoul Boubakar<sup>1</sup>.

/p. 58/ Avec Guédel et ses conseillers, nous décidâmes de laisser à Ouarnéo un groupe de cavaliers bien montés pour soutenir les hommes du village et les Peulhs de Pafa, une centaine de fusils, et, revenant vers Bolbougou, nous diriger ensuite dans le Pakala, grand canton peuplé de musulmans, qui en dépit des ordres de Guédel n'avait envoyé aucun guerrier.

Le Pakala<sup>2</sup> situé dans la partie sud-Est du Saalum, vers la frontière du Niani se compose de trente villages et d'après les dires de Guédel, devait fournir un effectif de cinq à six cents hommes. Le *Sérigne* Pakala, chef nommé par le Bour Saalum, avait été prévenu trois fois, seul le fils de ce chef, jeune homme de 20 ans était venu nous conter une excuse qui n'était pas fondée. Nous avons donc décidé pour ne pas trop nous éloigner de la route du Niani de faire une démonstration dans le Pakala et de nous rendre à N'Diao résidence du chef de la province.

Le Vendredi 30 Mai, à 4 h du soir, nous quittions Ouarnéo et à 6 h nous campions à Pafa pour y passer la nuit. Le lendemain, nous allions jusqu'à Malem c'est de ce point que nous devions nous diriger sur le Pakala. Mais Guédel craignant peut-être que notre colonne effraye la population et crée des difficultés renonça à sa visite chez le *Sérigne* Pakala. Il préféra prévenir les principaux notables de se rendre à Kahone. Je ne lui laissai pas d'illusion et l'assurai qu'il attendrait ces notables longtemps, qu'ils n'iraient pas plus à Kahone qu'ils n'étaient venus à Ouarnéo : Il ne répliqua pas.

/p. 59/ J'ai remarqué dans toute cette population musulmane du Saalum, un grand mépris pour les *thiédos*. Le roi du pays, peut faire "*salam*", avoir des marabouts dans son entourage, cela n'augmente pas la considération de ses sujets musulmans ; c'est toujours un *thiédo*. Je suis presque certain que si Guédel s'était présenté dans ces villages sans autre suite que quelques domestiques, tout roi qu'il est, il n'aurait pas trouvé d'eau à boire. Mais notre troupe en imposait et les *mangeurs de sable* comme

---

<sup>1</sup> L'alliance entre Abdul Bubakar du Fouta et Alhuri du Jolof date de 1884. Elle permit à la cavalerie du Jolof d'intervenir avec bonheur dans la lutte d'Abdul Bubakar contre Ibra Almami. L'année suivante, un fort contingent d'Abdul renforça l'armée d'Alhuri qui veut impressionner Saint-Louis avec qui il est en pourparlers. D'ailleurs, ils épouseront chacun la sœur de l'autre.

Devant l'avancée de la colonne Dodds en mai 1890 — et le blocage du sud par le contingent du Saalum et de l'est par celui du Bundu —, Alhuri évita la confrontation directe avec les Français. Il se retira avec son armée vers l'est en traversant le Sénégal à Boki Diawé au début de juin, devant la pression française. Abdul Bubakar, qui n'a pas voulu livrer son allié, se cantonna sur la rive droite du Sénégal, soutenu par les Idawaish qui l'assassineront le 5 août 1891 pour se réconcilier avec les Français (D'après D. Robinson, *Chiefs and Clerics*, Oxford, 1975, p. 151-159).

<sup>2</sup> Le Pakala est une province wolof située au sud-est du Saalum, qui joua un rôle important dans l'histoire du pays, bien que ses chefs musulmans soient restés en dehors de la compétition pour le pouvoir.

La province est un apanage dévolu à un marabout nommé Amadi Bakar Sise par le roi du Saalum Sengan Kewe Njaay, en échange de services rendus, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, comme le note A. B. Ba (p. 820-821), la famille Sise est très anciennement implantée dans le Saalum et habitait sans doute plusieurs localités avant la création de la province du Pakala.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Pakala musulman se rallia librement et avec enthousiasme à la révolution de Maba (1847-1867). Cependant, son chef, Mamur Sambe Jobay Sise voulut rester indépendant à la mort et lors de la dislocation de l'empire de Maba. Ce qui lui fut refusé par Mamur Ndari conscient de l'importance de cette province confinant au Naani et sur la voie du Jolof, du Bundu et de la Gambie. Il y établit Manjaak Sise, qui restera en place jusqu'en 1911. (Voir A. B. Ba, p. 851-852, ainsi que les traditions orales de Nganda et de Kélimane).

On remarque ici l'indépendance réelle dont faisait preuve le Pakala, qui refusa en fait d'obtempérer aux ordres du roi et de se joindre à l'expédition. La colonne s'abstint, au retour, de visiter le Pakala.

On note également que le *Seriñ Pakala*, chef de la province, résidait à Ndiao et non à Nganda-Kélimane. Ndiao est un très ancien village fondé par la famille Sise — par Masek Sise qui était originaire du Jolof, passa à Loumène puis à Bambali. Ndiao fut détruit par Mamur Ndari qui soupçonna le village d'intelligence avec son ennemi Biran Sise : le village fut incendié et de nombreuses personnes furent réduites en captivité.



disait *Farba*, bien qu'à contre-cœur venaient présenter leurs hommages. Ils se vengeaient en faisant attendre douze et même quinze heures le couscous qu'ils devaient fournir.

— Avec ces gens-là, il faut faire force disait le *Farba* et si tu n'étais pas là, Commandant, tout le monde aurait déjà mangé deux fois.

Je comprenais bien le ressentiment de cet homme qui assumait la responsabilité du ravitaillement et parfois j'étais indigné à tel point qu'un jour, je lui dis : — Je ne suis pas là ! il faut que les hommes mangent. Une demi-heure après, les hommes s'endormaient confortablement repus. Quelques menaces du *Farba* appuyées d'une vingtaine d'hommes avaient suffi pour faire bouillir les marmites.

Le 3 Juin, nous arrivions à Bolbougou et le 4 nous revoyons Kafrine. En quittant cette dernière localité une longue marche nous conduisit à N'Dagane<sup>1</sup>, résidence d'un parent de Guédel, située à peu de distance de Koumbof. En passant devant les ruines de Koumbof, Guédel descendit de cheval et regarda avec satisfaction ces pans de murailles en terre contre lesquels il fut impuissant alors que, abritant les litanies des marabouts, elles servaient de réduits à ses pires ennemis. Quelques crânes humains blanchis autour des éboulements éloignent les passants et c'est avec stupeur que mes compagnons me virent ramasser quelques débris de têtes cassées et les mettre dans mon sac.

Guédel, échangeant des réflexions avec ses suivants, dit en manière de conclusion : — Sans les Français je ne serais pas là aujourd'hui, celui qui a bâti ce tata m'a fait bien du mal. Mais les canons toubab m'ont vengé.

Pour nos yeux, habitués dès l'enfance à contempler les ruines laissées par la féodalité, ces pans de murs en terre n'ont rien de bien important, mais pour des Noirs qui ont grandi et qui mourront dans une fragile hutte de paille, ces débris prennent des proportions gigantesques, et il est explicable que leurs efforts se soient brisés contre le colosse de terre.

Le Tata de Koumbof était construit avec quelque souci des règles de la défense. Deux tours dépassant les murailles de quelques mètres servaient de réduits aux tireurs.

Un groupe de cases se construit non loin des ruines : c'est Bambi<sup>2</sup> princesse issue du grand roi Balet et cousine de Guédel qui établit ses pénates sur /p. 60/ l'ancien domaine paternel. On m'apporte un obus qui fut ramassé sur l'emplacement de ces cases.

Peu après notre visite à Koumbof, nous arrivions à N'Dagane où viande et couscous ne faisaient pas défaut à la grande joie de nos *thiédos* qui témoignaient leur satisfaction à la manière noire en répétant : — *Sérignes Bakhoul*<sup>3</sup>

Le 5 Juin à 3 h et demie du matin, en quittant N'Dagane nous commençons notre dernière étape. À l'aube nous traversions le Saloum et, longeant pendant deux heures sa rive nord, nous entrons peu après dans la forêt que nous ne devons plus quitter jusqu'à Kahone où nous arrivons à 9 h et demie. Poursuivant ma route, à 10 h et demie j'atteignais Kaolak où un déjeuner plus confortable que l'ordinaire des jours précédents attendait.

Avant de quitter Guédel, il était convenu que j'allais demeurer à Kaolak jusqu'à l'arrivée d'une dépêche nous donnant des instructions, et, si cela était nécessaire, nous repartirions immédiatement ; en tout cas les cavaliers laissés à Ouarnéo ne rentreraient que quand j'en donnerais l'ordre. Guédel regrettait qu'Ali Boury se soit dérobé, car nous savions par les rapports des Noirs que le *Bourba* s'était réfugié chez Abdoul Boubakar. Je le consolai en lui disant que je ne serais pas surpris qu'au cours de l'hivernage, nous fassions ensemble un petit voyage, non plus dans le Djiolof, mais dans le

---

<sup>1</sup> Probablement le village de Ndagane, vers le sud-ouest de Koumbof. Cette localité a été fondée en 1885 par Jafe Ndao et ses frères Njebel et Sabali, qui venaient de Sagne. Le recensement de 1892 ne donne pas de chiffre de population. Il est possible qu'il s'agissait d'un village en voie de création. On doit noter que de nombreux villages furent fondés ou détruits ou refondés à l'époque de Gedel Mbooj.

<sup>2</sup> Cet établissement semble avoir été précaire et le village actuel de Koumbof a été refondé lors du règne de Gedel, il y a 80 ans environ, par Mañang Ñang, forgeron originaire de Tèg Ñang dans le Kajoor ; à son arrivée, il alla trouver Omar Joojo Ndao qui résidait à Koumbof mais partit peu après à Ngathié Naoudé. Le village n'est pas mentionné dans le recensement de 1892. La princesse Bambi ici mentionnée correspond à celle qui sera candidate à la succession de Gédel Mbooj.

<sup>3</sup> C'est-à-dire « les musulmans sont mauvais ».

Fouta, afin de punir Abdoul de prêter la main aux mangeurs d'hommes. Guédel acquiesçait à la proposition avec d'autant plus de plaisir que nombre des habitants du Saloum ont été vendus dans le Fouta, beaucoup par Ali Boury et que ce serait une occasion de reprendre son monde.

Nous allions nous séparer, quand votre dépêche m'informant que je pouvais rentrer arriva, Monsieur le Gouverneur. Guédel fut très sensible à vos remerciements, je les ai transmis avec d'autant plus de plaisir que je n'ai eu qu'à me louer de lui pendant notre voyage. Il m'a chargé de vous dire qu'il se tenait complètement à vos ordres, que, pendant l'hivernage, vous pourrez compter sur lui d'autant plus que sans le secours des Français, il n'aurait jamais vu Ouarnéo.

En exprimant le regret qu'une misérable question matérielle, le manque d'eau, nous ait empêché de donner la chasse au *Bourba*, permettez-moi Monsieur le Gouverneur, de vous donner quelques renseignements sur la région où les contingents du Saloum devraient opérer en cas d'action dirigée contre le Fouta.

Quand, au courant de la saison des pluies, des habitants du Saloum vont au Fouta, ils passent ordinairement par le Niani <sup>1</sup>, Ils se rendent à Kounguel et de ce point, prenant la direction du nord, ils marchent de quatre à cinq jours pour atteindre le Ferlo (pays élevé du Fouta). Du Ferlo, ils comptent /p. 61/ deux grandes journées de marche jusqu'à Boki-Diawé, résidence d'Abdoul Boubakar. Il faut au moins cinq bonnes journées de marche pour se rendre de Kahone à Kounguel, à ajouter aux sept journées de Kounguel à Boki-Diawé ; c'est une route de 12 jours entre Kahone et le Fouta. En tenant compte de l'imprévu, partant de Kahone pour atteindre la résidence d'Abdoul Boubakar, il faut bien compter de 15 à 16 jours de marche.

À Ouarnéo, je me suis informé si on pouvait se rendre directement de ce point au Fouta. Un vieillard m'assura qu'avec un bon guide Peulh, cela serait possible, qu'après cinq jours de marche dans le nord-est, on atteindrait Wëndou Ali, camp de Peulh, dans le Ferlo-Fouta, que la difficulté serait de trouver un guide car on ne passe jamais par là. Ordinairement les gens de Ouarnéo qui vont au Fouta prennent la route de Kounguel ou bien encore celle passant par Korkhol (seulement ?), ils évitent cette dernière par crainte d'Ali Boury. Pour faire la route de Ouarnéo à Korkhol, on compte 5 jours et autant de Korkhol au Fouta. Les renseignements sur cette dernière partie de la route n'ont rien de bien positif.

Comme je manifestais l'intention de faire pendant l'hivernage une excursion jusqu'à Wëndou Ali, l'entourage de Guédel prétendit que je ne le pourrais pas, que personne ne connaît cette route. Le vieillard en question n'était pas de cet avis et il est convaincu qu'à la condition de trouver de bons guides peulhs, les seuls qui connaissent bien la forêt et en prenant des précautions contre les lions, ce voyage était possible.

De Kahone à Ouarnéo, nous avons marché 6 jours, mais en faisant des étapes de 60 km, la route est possible en trois jours. Il y a même un chemin plus court que celui que nous avons suivi, mais il n'est pas praticable pour une troupe nombreuse, l'eau n'étant pas suffisamment abondante.

Dans l'éventualité d'une action contre le Fouta, si nous avons l'honneur d'attaquer ce pays par le sud, nous devrions passer par le Niani et user du droit de réquisition pour nourrir nos contingents : Les Noirs ne portent avec eux qu'une faible quantité de couscous, juste de quoi satisfaire un besoin urgent. En outre, il faudrait faire une ample provision de riz et de mil pour assurer l'existence pendant la traversée de la brousse. Il serait donc nécessaire d'ouvrir un crédit car le *Bour Saloum* ne dispose pas de ressources suffisantes pour nourrir une troupe nombreuse et des chevaux pendant une période de 15 jours. Il faudrait non seulement prévoir les vivres pour le voyage aller, mais encore pour assurer le retour. Pendant l'expédition que nous venons de faire tout en ayant été parcimonieux, en riz, eau de vie, en tabac et en menus cadeaux, j'ai dépensé 550 F. Un sac de riz ne pèse pas lourd avec 1 500

---

<sup>1</sup> L'ancienne route joignant le Ñaani au Fuuta passait probablement par Koungueul-Mboundu Baba-Kholkhol (qui était peut-être évité)-Yonoféré-Réwane-Tiaski à partir de là, on pouvait emprunter deux itinéraires soit par Ngouye, soit par Loumbi-Saré Liou, pour arriver à Boki Diawé.

L'itinéraire suivant, qui conduirait directement de Warnéo au Fuuta, passait par Wendou Ali — probablement une localité proche de Bourdou sur la haute vallée du Ferlo. Ce trajet traversait sans doute les villages de Thionok-Bem Bem-Tiodor-Tiodor du Ferlo-Wendou Ali, puis continuait vers Loumbi-Saré Liou pour aboutir à Boki Diawé.

hommes <sup>1</sup>.

Enfin, Monsieur le Gouverneur, si je puis me permettre un avis, comme entre Foundiougne et St-Louis, les correspondances ne sont pas très faciles, /p. 62/ qu'il faut 10 jours pour avoir une réponse par le retour du courrier, en cas d'expédition dans le Fouta, si nous devons y prendre part, afin d'avoir des instructions bien précises, je crois qu'il serait bon de me rendre à St-Louis. Par Fatik et Téwaouane. C'est une route de quatre jours.

J'ajouterai qu'à cette époque, comme les noirs sont occupés aux travaux des champs, il faudrait bien au moins huit jours au *Bour Saloum* pour rassembler ses contingents.

Bien que ce rapport soit bien chargé, pour compléter l'itinéraire ci-joint, j'ajoute quelques renseignements sur la nature du pays traversé et sa valeur commerciale.

J'allais oublier. Le cas échéant, nous pourrions disposer des contingents du Sine. Il en est revenu que M'Baké <sup>2</sup> croit que le Gouverneur n'est pas content de lui puisqu'il n'a pas été appelé à faire colonne.

Ce rapport trop long, peut-être et craignant, Monsieur le Gouverneur d'abuser de vos instants, je remets l'expédition de la partie relative à la nature et à la valeur commerciale du pays traversé ainsi que le croquis d'itinéraire à un prochain courrier.

Avec quoi, Monsieur le Gouverneur, daignez agréer l'assurance de mon bien respectueux sentiment.

## *Deuxième document*

### *Notes sur le pays de Sine*

Ses frontières - son sol - sa population - sa constitution - ses cultures - son commerce - dénombrement de la population - état de la population par villages et par catégorie d'individus.

*Ses frontières* <sup>3</sup> — Le pays de Sine placé sous le protectorat de la France est compris depuis

---

<sup>1</sup> Ce paragraphe sur les dépenses effectuées au cours de l'expédition montre un des aspects constants qui caractérisa les opérations militaires en Sénégambie, à savoir que les troupes doivent vivre presque entièrement sur le pays. Car Gedel, tout comme Saint-Louis, n'avaient rien prévu de sérieux pour alimenter cette forte troupe montée. Ce sont les chefs des districts et des villages traversés qui doivent suppléer à cela par tous les moyens possibles, ce que ne dit pas clairement Noiroot. La pression a dû être très dure à supporter par les paysans qui se seraient volontiers passés de cette charge à une époque où l'on commence à rationner la nourriture et qui manifestent parfois quelque mauvaise volonté à faire manger la colonne.

<sup>2</sup> Il s'agit du roi du Siin, Mbake Ndeb Njaay (1887-1898), dont il sera question dans le texte suivant (voir note 2, p. 71).

<sup>3</sup> La description des frontières du Siin, proposée par Noiroot, reste très sommaire et mérite d'être précisée. En effet, à l'ouest le pays était limité par la mer et non par le territoire du canton de Joal qui faisait partie du Siin avant son annexion par les Français. Au sud le Saalum formait une frontière naturelle qui n'était pas absolument respectée, car le royaume du Saalum pouvait déborder sur la rive nord par endroits. À l'est et au sud-est Noiroot signale l'existence des "forêts" frontalières qui séparaient le Siin de plusieurs autres royaumes (Saalum, Bawol, Jolof), mais ne mentionne pas la présence de ces mêmes "forêts" au nord et au nord-ouest où il y avait également une sorte de *no man's land* séparant le pays du Bawol et du Jegem, occupé par une forêt buissonneuse.

— À l'est, la frontière passait par le marigot de Ngouloul et s'étendait jusque vers Gossas. Les découpages coloniaux ont amputé d'une partie de son territoire le Siin traditionnel, au profit du Saalum, aux environs de Gossas où se trouvaient de rares villages anciens et dont le peuplement a véritablement commencé à l'époque coloniale. Les décisions ont entraîné des discussions entre l'administration française et les souverains du Siin et du Saalum. Depuis 1890, « l'immense forêt servant de pâturages aux Peulhs du Baol, du Djilof, du Sine et du Saloum » a été très largement entamée par l'avancée du front pionnier et l'installation de migrants provenant du Siin, mais surtout des pays wolof situés plus au nord (voir P. Péliissier, *Les paysans du Sénégal*, Saint-Yrieix, Fabrègue, 1966, p. 301-362, en particulier la carte p. 316-317 qui caractérise cette zone comme un « territoire balayé par l'agriculture pionnière depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ».

l'annexion du territoire de Joal et des villages établis sur le /p. 63/ bord de l'océan depuis la Fasnah au N. jusqu'à la Pointe Sangomar au S. dans les limites suivantes :

À l'ouest — Par le territoire du canton de Joal.

Au sud — Par la rivière Saloum jusqu'à son confluent avec la rivière Sine par le travers de Tiombi et qui partage la forêt située entre Sine et Saloum.

À l'Est — Par une ligne également imaginaire et mal définie qui coupe l'immense forêt servant de pâturages aux Peulhs du Baol, du Djiolof, du Sine et du Saloum.

Au nord — Par le Baol, les Provinces Sérères du M'Badann et du Diéguèmm.

**Son sol** — Dans la partie occidentale, le sol du Sine coupé de nombreux marigots salins — des bolons en langue sérère<sup>1</sup> — qui pour la plupart communiquent avec la grande artère du Saloum et d'autres comme le Mamangueye, le bolon Fadiouth, le Goussa Dioé, près de Joal, communiquant avec l'océan, est formé en grande partie de *thanes* ou terrains salins composés de vase séchée recouverte d'une mince couche de sable et de sel cristallisé sur lesquels des îles, des îlots de terre noble — alluvions provenant des terres plus élevées de l'Est et entraînées par les grandes pluies de l'hivernage — forment comme autant d'oasis piquées çà et là sur un sol qui reflète brutalement les rayons solaires et qui permet souvent d'observer des effets de mirage<sup>2</sup>.

/p. 64/ Dans l'Est et dans le nord, le sol du Sine qui va s'élevant en pente peu sensible depuis la région des *thanes* et des marigots jusqu'aux plateaux du Baol et du Djiolof est très fertile, recouvert d'une couche de sable siliceux assez épaisse, ce sol était jadis planté d'épaisses forêts aujourd'hui disparues en majeure partie pour faire place aux terrains de cultures<sup>3</sup>. Cependant en défrichant les cultivateurs ont laissé en grand nombre dans leurs champs de beaux arbres utilisés soit pour leur bois

---

— Au nord, l'espace inhabité qui séparait le Siin du Bawol a été progressivement occupé par l'éclatement de villages du Bawol vers le sud et de villages du Siin vers le nord. L'histoire du peuplement de cette zone montre que les anciens villages des deux royaumes ont étendu leurs terroirs vers la région inoccupée, en créant d'abord des villages de culture qui ont précédé l'installation définitive et la création de villages autonomes. La plupart des terres cultivables ont ainsi été utilisées.

— À l'ouest, on peut distinguer deux zones :

1.— au nord-ouest, le Dimag représentait une petite région intermédiaire entre le Siin et le Mbadan, qui était autrefois boisée, mais dont le peuplement conjoint à partir de l'est et de l'ouest a commencé avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais s'est nettement accru par la suite avec la venue des migrants originaires de villages peu éloignés

2.— au sud-ouest, l'espace boisé et vide d'occupation humaine allait en s'accroissant vers le sud et séparait le Siin du Jegem ; ici le peuplement est plus récent et plus diversifié au point de vue ethnique.

Sur la situation du peuplement dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, voir la carte du Siin figurant sur la planche 23 de l'*Atlas National du Sénégal* (Paris, IGN, 1977, p. 61 et la notice, p. 60).

<sup>1</sup> Il semble que *bolon* soit un terme utilisé chez les Manding du Kaabu, également employé par les Sereer dans la région où l'on rencontre ces bras de mer. Il a peut-être été introduit chez ces derniers par l'aristocratie *gelwaar* précisément originaire du Kaabu.

<sup>2</sup> Noirot a laissé de nombreuses descriptions géographiques de la région, dont certaines sont parues dans les deux articles cités dans l'introduction. Dans le Fonds Noirot où l'on a trouvé le présent document, figurent de nombreuses pièces non connues (plans, croquis, présentation géographique des villages et cours d'eau).

Pour une présentation plus récente du delta puis des ramifications du Saalum vers le nord, on se référera aux feuilles IGN de Thiès et de Sokone au 1/200 000, à la carte géologique de l'AOF au 1/200 000 (feuille Thiès-ouest et notice explicative, par F. Tessier, Dakar, Grande Imprimerie Africaine, 1954, notice, p. 8-11), ainsi qu'à diverses planches de l'*Atlas National du Sénégal* (7 à 11, 64).

Dans le Siin même, aux marigots et *thann* méridionaux succède le réseau des vallées fossiles du Siin et du Tarar, avec une alternance de dépressions et de petits "plateaux" qui ne dépassent l'altitude de 20 mètres qu'au nord de Toukar et sur une partie de la frontière orientale.

<sup>3</sup> Cette notation montre que l'expansion du peuplement vers les franges boisées de l'est et du nord du Siin était bien entamée à la fin du siècle dernier. Bien que celle-ci ne soit pas traduite par la création immédiate de villages autonomes et consiste souvent en des implantations provisoires pendant la saison des cultures au milieu des terres défrichées, la progression des Sereer du Siin est déjà nette à l'époque de Noirot. Cependant, ce phénomène n'est pas mis en lumière par les recensements du Siin et du Saalum (1891-92) où l'est du Siin demeure une zone sans villages fixes et où le nord du pays commence à connaître les premières fondations (voir *Les premiers recensements au Sénégal*, ouvr. cit., p. 9-34, 43-48).

De même est intéressante la remarque de Noirot sur l'organisation du défrichage par les Sereer, qui préservèrent toujours un parc arboré composé d'essences utiles.

soit pour leurs fruits.

**Sa population** — La population du Sine est en majeure partie composée de Sérères auxquels se sont mêlés des *Thiédos*, Noirs conquérants qui se sont emparés du pays.

Dans un temps déjà éloigné, les Sérères habitaient les bords du Sénégal. Refoulés par les Peulhs qui eux-mêmes étaient poussés par les Maures, ils sont venus se cacher dans les épaisses forêts du Baol, du Sine et du Saloum en ayant soin pour couper la poursuite de faire le désert et de boucher les puits derrière eux <sup>1</sup>.

En ce temps-là, les Sérères ne reconnaissaient aucune autorité, chaque chef de famille était maître chez lui. Ces hommes jaloux de leur indépendance (qui se disent encore aujourd'hui *N'Diambour boureïe* — grands hommes libres — furent précisément victimes de leur trop grand amour de la liberté).

À une époque inconnue qui remonterait à 150 ou 200 ans — il est difficile d'être exactement fixé, une légende qui du reste se confond avec une autre légende Sérère court à ce sujet — une peuplade guerrière, les *Thiédos*, originaire du N'Gabou envahit le Saloum d'abord, puis le Sine ensuite et se rendit maître du pays d'autant plus facilement qu'elle n'avait pas affaire à une masse compacte de Sérères <sup>2</sup>,

/p. 65/ Dans le Sine, la population Sérère composant la presque totalité des cultivateurs et des bergers, supporte avec philosophie son asservissement, et n'a trouvé d'autre arme que la superstition pour enrayer la rapacité des *Thiédos* qu'elle se croit obligée d'entretenir.

Les *Thiédos* appelés aussi captifs de la couronne forment la caste des guerriers <sup>3</sup> — il ne faut pas prendre ici l'expression (les captifs dans son sens propre. Les *Thiédos* sont les serviteurs, les soutiens de la couronne et non des esclaves comme on semble le croire : leur appellation propre est *Djami-Bour* (serviteurs du Bour) — Les *Thiédos*, dis-je, les guerriers ne reconnaissent d'autre autorité que celle du Bour qui peut disposer d'eux en tout temps et en tous lieux. À l'appel des *dioung-dioung* (tambours de guerre), ils sont tenus de venir se grouper autour de leur roi.

Une petite colonie de Peulhs pasteurs, moyennant une redevance assez élevée payée au *Bour Sine* a le droit d'habiter le pays et d'y faire paître ses troupeaux <sup>4</sup>.

Les Sérères peuvent être divisés en deux catégories : les cultivateurs proprement dit qui habitent la partie fertile du pays et les pêcheurs, les *tanganne* vivant dans les régions des *thann* non loin de la mer.

Les villages des premiers ne forment pas d'agglomérations compactes, mais des sortes de fermes

---

<sup>1</sup> Sur les origines des Sereer et des *Gelwaar* — que Noirot semble ici confondre avec les *Ceddo* — l'auteur fournit des renseignements plus détaillés dans la « Notice sur le Saloum » (p. 437 et suiv.). On comparera avec les autres versions présentées dans notre commentaire de la « Chronique du royaume du Sine de N. Diouf » (*Bull. IFAN*, sér. B, t. 34, 1972, n° 4, p. 742-755).

<sup>2</sup> La date très récente à laquelle Noirot situe l'arrivée des *Gelwaar* est manifestement erronée. Dans le commentaire précité (p. 757-758), nous avons suggéré une date approximative, vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, pour l'installation de la dynastie royale du Siin.

La version présentée ici par Noirot simplifie excessivement la situation antérieure à la conquête du pouvoir par les *Gelwaar*. En effet, le paysanat sereer était en fait organisé et commandé par les *laman* avant que les *Gelwaar* ne s'imposent ; on verra, dans la Chronique de N. Diouf, que les *laman* continuèrent à jouer un rôle important dans l'histoire du pays après l'avènement de la dynastie et que la réussite des *Gelwaar* est due, dans une large mesure, à une assimilation au milieu sereer et à une grande souplesse envers ses anciens chefs.

Le terme de « *Thiédos* » du Gabou employé ici par Noirot est inadéquat, comme on le remarque dans la suite du texte.

<sup>3</sup> Noirot souligne à juste titre que l'identification des *ceddo* aux captifs peut être abusive dans le cas du Siin. Toutefois il était assez fréquent que les *ceddo* soient effectivement des captifs. Par ailleurs, il faut remarquer que — comme dans la plupart des États voisins — *ceddo* peut souvent représenter une épithète désignant le « non-musulman », ainsi qu'il apparaît par exemple dans le recensement du Siin par Noirot.

<sup>4</sup> Les anciennes implantations peul se retrouvent presque exclusivement dans la partie orientale du Siin. Les plus vieilles localités sont Diaoulé, Kora, Ndialale, Tongo, les quartiers peul de Ndiob, Diambey, Vouro Doumbédou. Plus récemment, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ont été fondés Diatmoury, Sakkao, Ngouloul, Ouyal Sandé, Ngalangué, Parguine.

plus ou moins éloignées les unes des autres et dressées sur les terres cultivées par leurs habitants<sup>1</sup>. C'est ainsi que les villages de /p. 66/ Dioïnn, d'une extrémité à l'autre de Dioïnn, il n'y a pas moins de 6 km, de Poudaye Toukhar, N'Goïé, etc. occupent de grandes superficies.

Les *tangann* au contraire, disposant de peu d'espace propre à l'établissement de villages, ont *tassé*, si je puis m'exprimer ainsi, leurs cases les unes contre les autres, à tel point qu'il est souvent difficile de circuler entre elles, dans le voisinage des lieux où ils pouvaient trouver un peu d'eau douce — Tels sont les villages de Guilor-Didiak, Mar — Favoye — Sakhor, etc<sup>2</sup>.

J'ai tout lieu de croire que les Sérères *tangann* n'ont pas toujours été pêcheurs et que c'est pour conserver le plus d'indépendance possible qu'ils se sont réfugiés dans les parties marécageuses du pays avoisinant la mer afin d'établir des barrières difficiles à franchir aux superstitieux *thiédos*.

Les habitations du Sine, même les cases royales, sont de misérables cases en paille. Tous les villages *thiédos* sont groupés sur un rayon plus ou moins étendu autour de la résidence royale.

Les Sérères n'ont pas d'esclaves<sup>3</sup>. Les *Thiédos* en ont parfois, mais ils /p. 67/ ne les gardent pas

---

<sup>1</sup> Description assez pertinente des caractéristiques de l'habitat sereer dans cette partie du Siin, Mais on doit cependant noter, plus que ne le dit Noirot, l'existence ancienne de quartiers comportant un regroupement de concessions familiales. Ici, la concession, appelée *mbind*, est beaucoup plus petite par la taille et le nombre d'habitants que dans la partie méridionale son éclatement était une règle ancienne qui apparaît aujourd'hui encore comme une caractéristique de la démographie et de l'habitat (voir V. Martin, « Structure de la famille chez les Serer et les Wolof au Sénégal », *Population*, 1970, n° 4, p. 771-796, en particulier p. 777 et 774-776).

On peut citer ici comme exemple typique le village de Dihine qui était crédité d'une population totale de 4 653 habitants par le recensement de Noirot : ainsi, en 1892, cette localité, commandée par "Bour Dihine (roi de Dihine) Mandiogoti Ndiaye" comprenait un grand nombre de quartiers qui existent depuis longtemps et ont été érigés depuis lors en villages autonomes ; cela explique en partie la chute de la population de Dihine qui ne compte que 1 670 habitants selon le *Répertoire des villages* de 1972 (Dakar, Direction de la Statistique, non paginé). En effet, plusieurs quartiers alors comptés dans Dihine sont aujourd'hui recensés séparément. D'autre part, Dihine a été — et reste jusqu'à nos jours — un important point de départ pour des migrations rurales de paysans sereer, sans compter l'émigration d'une bonne partie de la jeunesse vers les centres urbains.

On peut également faire ici certaines remarques sur la taille des villages à l'époque de Noirot, en utilisant les données du recensement de celui-ci

— on trouve les plus grandes agglomérations — en fait généralement assez dispersés comme pour le cas de Dihine — dans le nord du Siin où un réel éparpillement en quartiers plus ou moins importants est de règle (Dihine, 4 633 habitants ; Diarère, 2 056 ; Toukar, 1 973 ; Diaoulé, 1 583 ; Boof, 1 180 ; Poudaye, 1 011 ; Diakhao, la capitale du Siin, 964 ; Sass, 926 ; Somb, 894 ; Ngayokhème, 814) ;

— vers le centre, se trouvent 4 localités assez importantes (Ngohé, 3 410 habitants ; Senghor, 1 266 ; Diouroup, 1 238 ; Fayil, 805) ;

— au sud, on rencontre Faoye (1 536 hab.), mais aussi les villages de Fadiouth (1 640), Palmarin (1 590), et Joal (1 482) qui sont recensés avec le canton de Joal ;

— bien que Noirot ne fournisse pas de précisions à ce sujet, les villages sont en général plus regroupés au sud, alors qu'au centre et au nord, les quartiers sont souvent petits ici les migrations rurales ont été importantes par la suite — car le chiffre actuel de population de certains villages est inférieur à celui donné par Noirot —, alors qu'au sud, la population des villages s'est généralement accrue malgré des migrations dirigées vers les villes.

<sup>2</sup> Les renseignements sur l'habitat dans ces villages du sud sont exacts, et l'on remarque effectivement dans la partie sud-ouest du Siin des villages fortement regroupés, avec de très grandes concessions familiales qui se trouvent divisées en "*fulang*" (partie d'une maison familiale ou *mbind*, regroupée autour d'une cour intérieure). L'agglomération villageoise — avec des quartiers parfois très rapprochés — est ici bien marquée. Les villages les plus typiques sont Fadiouth, Joal, Fadiak, Djilor Djidiak, alors que Palmarin, Faoye et Mar se trouvaient déjà divisés en quartiers assez éloignés les uns des autres.

<sup>3</sup> Remarque intéressante, mais pas absolument exacte, sur les structures de la société sereer. On remarque que les captifs (*fað we* ; singul. *pað o*) sont moins nombreux chez les Sereer que dans la société wolof où la stratification sociale était beaucoup plus marquée au début de la colonisation française. Cependant, on distinguait plusieurs types de captifs dans le Siin, comme le signale L. Crétois :

— « le *pað no maad* (esclave du roi) qui devenait "*ceddo*" de droit,

— le *pað no kelwaar* (esclave d'un prince *gelwaar*), moins puissant,

— le *pað jaambur* (esclave d'un homme libre),

— le *pað o cike* (esclave acheté ou "de traite", appelé aussi *pað o koβ* ;

— le *pað o tim* (ou *pað o mbin*, esclave de naissance, parfois affranchis ou serfs volontaires) ;

longtemps. Pour eux, c'est une monnaie servant à payer des achats de chevaux.

Seul le *Bour* Sine a quelques esclaves installés dans des villages de cultures qui peuvent servir également à payer les maquignons.

**Constitution du Sine**<sup>1</sup> — Le Pays de Sine est gouverné par un Bour ou roi absolu appelé au pouvoir par droit de naissance. Nul ne peut être roi du Sine s'il n'est *Guélowar*, c'est-à-dire issu d'une princesse royale qui prend alors lorsque son fils est *Bour*, le titre de *Linguièr* (reine-mère). L'hérédité dans la famille royale se transmet donc par les femmes.

Après le *Bour* viennent dans l'ordre hiérarchique le *Boumi* héritier présomptif et après celui-ci le *Khilas* deuxième héritier.

Antérieurement à l'intervention française, un *Bour* ne pouvait prendre pour femme une *Guélowar* (princesse du sang) pour cette raison, dit-on, que l'homme marié à une *Guélowar* ne peut avoir d'autres femmes attendu que la princesse étant maîtresse absolue, entièrement libre de ses actes quels qu'ils soient, ne peut souffrir d'autres femmes à côté d'elles à moins que celles-ci consentent à devenir ses servantes et à faire abandon de leur bien.

Les prérogatives des *Guélowar* femmes sont immenses. Elles peuvent épouser qui leur plaît, divorcer à leur aise, écorner même le contrat fût-ce avec le dernier des esclaves, nul ne se permettrait d'y trouver à redire. Même en dehors du mariage, le fruit d'une liaison passagère n'en est pas moins *Guélowar* et si c'est un garçon peut devenir *Bour* Sine.

Pour les Sérères craintifs et résignés, le *Bour*, les *Guélowar* sont des dieux

Un *Bour* ayant le droit de posséder autant de femmes qu'il en désire ne pouvait donc épouser une princesse puisque son prestige pouvait en souffrir.

Aujourd'hui cet état de chose n'est plus absolu. Les *Bours* se sentant protégés par l'intervention française ont pris pour femme qui leur plaisait, sachant que personne n'oserait protester par crainte de représailles.

Le *Bour* Sine est assisté d'un grand *Djjaraff*, chef des hommes libres, d'un *Djjaraff* Ouolof, d'un petit *Djjaraff*, les lieutenants du grand *Djjaraff*, d'un /p. 68/ grand *Farba*, commandant les contingents de Bour, d'un *Faba Birikeur* (*Farba* de la cour) maître des cérémonies et de titulaires d'emplois de moindre importance qui ne sont pas comme dans le Saloum les conseillers pouvant au besoin mettre le souverain en échec, mais sont ses fidèles serviteurs et se donnent le titre de *Diemi-Bour* (captifs de la couronne).

En dehors des *Guélowar* hommes et femmes, l'aristocratie du Sine se compose encore des *Domi-Guélowar*<sup>2</sup>, fils de *Guélowar* et de femmes libres, des frères et sœurs de père *guélowar*. Cette

---

— le *paðat* (esclave d'un esclave) ;

— le *pað no kaul* (esclave de griot ou de tisserand) ;

— le *laybé ngoti* (esclave d'un laobé) ».

(*Dictionnaire sereer-français*, Dakar, CLAD, t. 5, 1976, p. 177-178).

On doit signaler l'existence de villages composés presque exclusivement de captifs de la couronne (du roi ou des *Gelwaar*). Ailleurs, les captifs sont plus ou moins nombreux à l'intérieur des villages, où ils peuvent être groupés dans un quartier. C'est surtout dans les chefs-lieux des anciennes provinces que l'on rencontre une telle "ségrégation" dans l'habitat et où — d'une manière plus générale — le village reflète la division de la société sereer en "castes" ou groupes socio-professionnels.

<sup>1</sup> Ce résumé synthétique sur l'organisation socio-politique du Siin est intéressant, malgré certaines imprécisions et son caractère succinct. On le complétera par la lecture de M. Mbodj, *Un exemple d'économie coloniale*, ouvr. cit., t. I, p. 24-34, 34-44, de M. Klein, *Islam and Imperialism*, ouvr. cit., p. 11-21, et de C. Becker & V. Martin, « Notes sur les traditions orales et les sources écrites concernant le royaume du Sine », art. cit. suivant la *Chronique* de N. Diouf, p. 732-777, en particulier p. 741 avec la note 1.

<sup>2</sup> Les "*Domi-Guélowar*" sont généralement appelés *Bi noo maad* (*doom i buur* en wolof) et jouaient un rôle important dans la vie du royaume, car ils pouvaient souvent commander les provinces. De nombreux dignitaires mentionnés par Noirot dans son recensement étaient en fait des *Bi noo maad*. La plupart des chefs de village portant les titres de *sahr-sahr*, *Sandigwey*, *Lam*, voire *Maad* faisaient partie de cette aristocratie qui ne pouvait prétendre à la royauté dans le Siin, mais y tenait une grande place.

aristocratie forme ce qu'on appelle la caste des grands *N'Diambour*. Ils exercent des commandements de districts ou reçoivent en apanage un ou plusieurs villages sérères dont ils touchent les redevances. Ils prennent alors le titre de *Bour*, *Sandiguèy*, *Sarsahr* et *Lamm* : Ils sont tenus d'entretenir un certain nombre de *thiédos* et de chevaux.

Le *Bour Sine* grand chef des *thiédos* délègue ses pouvoirs au grand *Farba*. En cas de lutte entre deux princes rivaux ou de guerre sur un territoire voisin, tous les *thiédos* sans exception sont tenus d'y prendre part. Les Sérères et les Peulhs restent indifférents à ces mouvements ; ils savent qu'ils seront aussi bien *mangés* par l'un que par l'autre. Ils ne sont tenus de prendre les armes qu'en cas d'invasion <sup>1</sup>.

Les Sérères, les *badolos* sont les contribuables à merci. Outre une redevance annuelle régulière consistant dans le dixième de tout ce qu'ils possèdent, ils doivent encore nourrir le Bour et sa nombreuse escorte quand il voyage, fournir le *sangara*, alcool de traite, à tous ces ivrognes, couper l'herbe pour les chevaux. Ils doivent encore nourrir les *thiédos* qui sous le prétexte le plus futile se rendent chez eux.

La justice et quelle justice entraîne à des amendes excessives perçues au profit du chef qui a l'usufruit de village. Le moindre fait devient presque un crime et est puni comme tel. Il suffit de l'accusation de sorcellerie formulée par le premier venu pour que celui qui est visé paye de sa vie son prétendu forfait à moins que, ce qui arrive toujours, la famille ne donne la plus grande partie de son bien pour racheter l'accusé.

Pour les Sérères craintifs et résignés, le *Bour*, les *Guélowar* sont des dieux : ils ont parlé et cela suffit. Un Sérère se garderait bien par crainte de représailles d'aller se plaindre au représentant de l'autorité française convaincu /p. 69/ que les Français — les intéressés le répètent constamment — quitteront le pays et que les *thiédos* reprendront l'autorité d'autrefois.

Actuellement, l'influence française se développant de plus en plus et maintenant le pays dans un état de paix profonde, les *thiédos* n'ont plus les moyens de se procurer du butin comme jadis. Aussi, pour se fournir de *sangara* et ce dont ils ont besoin doivent-ils faire comme les Sérères qu'ils méprisent tant : cultiver la terre et semer des arachides.

À nous de développer ce mouvement, de tenir la main à ce que la justice royale soit plus équitable, à détruire la morgue du *thiédos* et protéger les Sérères qui en dépit de leur grand défaut d'ivrognerie sont laborieux, dignes de notre attention et les plus sûrs clients de notre commerce.

**Cultures** — Les grandes cultures du Sine sont les différentes qualités de mil et les arachides que le pays produit en abondance. Dans la région occidentale et sur la rive du Saloum, les *tangann* cultivent du riz. On cultive encore, mais en petite quantité, du coton, des ignames, des Calebasses et quelques légumes du pays employés dans la cuisine locale <sup>2</sup>.

**Commerce** — Pendant longtemps, le commerce avec les habitants du Sine s'est fait au moyen d'échanges. Présentement encore ce moyen est employé, mais les Sérères plus exigeants ne veulent plus vendre leurs produits que contre espèces. Les négociants en répandent bien le moins qu'ils peuvent, mais ils sont obligés d'en venir là et le jour est proche où le commerce d'échange aura

---

<sup>1</sup> Ces lignes, comme les paragraphes suivants, montrent bien quelques thèmes majeurs de la propagande idéologique qui a accompagné l'instauration de l'ordre colonial (voir P. Leroy-Beaulieu, *De la coloisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin, 1874, 1<sup>ère</sup> éd. 1902, 5<sup>e</sup> éd.). À ce titre, les thèmes privilégiés sont l'instauration de la paix et de la justice la protection du commerce et de l'agriculture la libération du paysannat par l'élimination de la tyrannie des chefs, par l'opposition à l'arbitraire des *ceddo* et à leurs exactions ; la promotion de la femme, etc. En réalité, tout ce verbe généreux, qui accompagne le plus souvent des descriptions très négatives des sociétés colonisées, s'explique essentiellement parce que les peuples concernés sont — ou doivent devenir — des "clients".

<sup>2</sup> On remarque dans ce paragraphe la prépondérance du mil et des arachides, mais aussi le rôle du riz au sud-ouest du Siin où quelques villages sereer le cultivent anciennement comme les Ñominka des îles du Saalum. Noirot signale plusieurs productions alimentaires d'appoint et minimise ici la place du coton, qui est mentionné plus bas comme produit d'exportation mineur. On doit compléter la brève présentation ici faite par le texte de la Notice sur le Sine-Saloum et par les précisions apportées par la thèse de M. Mbodj, *Un exemple d'économie coloniale*, ouvr. cit.



disparu pour faire place aux transactions contre espèces <sup>1</sup>.

En dehors d'un commerce local qui consiste dans l'échange de sel et de poissons secs portés par les *tangann* dans l'est du Pays contre du mil et des bandes de *sorr* (bandes étroites de tissus de coton) le Sine fournit au commerce européen ses arachides, une partie de son mil, quelques cuirs, un peu /p. 70/ de coton, de la cire, et des bandes de *sorr* indispensables pour acheter les produits au moyen d'échanges <sup>2</sup>.

Le commerce d'importation fournit au Sine de l'alcool de traite — le principal objet de transaction — du rhum, des liqueurs fortes, des biscuits, du riz, du tabac en feuilles, une grande variété de tissus légers de provenance anglaise pour la plupart, et différents articles de Paris bimblotterie, poudre, balles, etc.

Les escales commerciales du Sine sont les enclaves françaises de Fatik <sup>3</sup> sur la rivière Sine où les comptoirs de Foundiougne <sup>4</sup> ont des succursales tenues par des Européens et l'escale de Silif <sup>4</sup> sur la rivière de ce nom, plage occupée par quelques traitants indigènes pendant la traite seulement.

Le *Bour* Sine perçoit aux escales un droit de 3 % sur tous les produits sortant du pays. Il perçoit en outre un droit mal défini sur les traitants opérant dans l'intérieur du Sine. M'Baké désirerait en vue de la prochaine traite définir plus nettement cette redevance et l'ériger en droit reconnu afin de faire cesser les difficultés que la perception de ce droit entraîne entre les traitants et les percepteurs du *Bour* <sup>4</sup>.

**Dénombrement de la population** <sup>5</sup> — La population du Sine se compose de 52 233 habitants

---

<sup>1</sup> Ce passage est intéressant et renseigne sur les lents débuts de la monétarisation dans le Siin. En effet, les maisons de commerce ont longtemps résisté à la diffusion de la monnaie européenne, car le troc leur permettait d'écouler à coup sûr les produits importés. Elles craignent également de voir les pièces de monnaie être thésaurisées ou éventuellement utilisées pour la confection de bijoux. Plus que la pression administrative, ce sera la concurrence maure qui les obligera à changer de politique, les Maures n'achetant que contre espèces, probablement parce qu'ils ne disposent pas d'articles d'importation ou qu'ils ne peuvent pas les transporter vers l'intérieur. L'emploi de la pièce de 5 francs (gourde) ne sera étendu partout qu'à la fin des années 1890 en 1895 encore, les habitants du Haut-Saalum paient l'impôt en nature, faute de numéraires.

Signalons que la question des débuts de la monétarisation, puis de sa "généralisation" pour certaines opérations, mériterait une étude sérieuse. P. D. Curtin (*Economic Change in Precolonial Africa*, Wisconsin Univ. Press, 1975) consacre un important chapitre à la question pour une période antérieure (chap. 6, « Currency and exchange », p. 233-270), dont un paragraphe traite des "New currencies of the Nineteenth Century" (p. 264-270). Cette étude serait à approfondir et à prolonger pour saisir les mutations qui ont caractérisé les différentes régions de la Sénégambie à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> Voir note 1, p. 69.

<sup>3</sup> Alors que Foundiougne était encore le chef-lieu administratif et économique du cercle du Sine-Saloum — le transfert à Kaolack n'étant réalisé qu'en 1898 —, Fatik et Silif étaient les deux principales escales du Siin, en plus de Joal qui avait un statut à part. Fatik, centre déjà plus important à l'époque de Noirot, connaîtra un réel développement pendant la période coloniale et aura même un petit port en activité sur le Siin dès 1910, Fatik devient un centre administratif et reste de nos jours encore le chef-lieu du département du même nom, qui englobe la majeure partie de l'ancien royaume du Siin. Par contre, Silif jouera un rôle mineur et sera assez rapidement abandonné.

<sup>4</sup> Le traité du 14 mai 1887 (voir *Journal Officiel du Sénégal*, 1892, p. 266-267) instaure un régime juridique et fiscal uniforme au Siin et au Saalum placés sous protectorat en même temps. Seul un droit de sortie *ad valorem* est officiellement accordé au *Buur*. En réalité, ce *kubel* sera perçu à raison de 50 F par traitant, le principe de la retenue étant inapplicable. En outre, Noirot ferme les yeux sur un droit de culture traditionnel, le *naamo*, sujet à variation (20 F en 1890-91), acquitté par les cultivateurs étrangers. L'impôt de capitation imaginé par le Gouverneur De Lamothe (1890-1895) ne sera perçu qu'à partir de 1892, au taux de 1 F par contribuable. Pour avoir un dénombrement sérieux, Noirot imagine de faire percevoir comme impôt, en 1891, une graine de baobab, par personne imposée (voir notre étude précitée sur les premiers recensements au Sénégal, ouvr. cit., p. 9-10 et 27-28).

<sup>5</sup> Les détails de ce recensement, dont Noirot propose ici quelques chiffres récapitulatifs, ont été publiés dans la même étude (p. 11-14). Le document publié donne le nom des villages et de leur chef, l'ethnie et/ou la caste (*Sérère, Thiédo, Captif, Peul*), le chiffre total de la population pour les quatre groupes retenus (hommes et femmes mariés, garçons et filles non mariés) par village, ainsi que la totalisation générale pour ces quatre catégories (13 067 hommes mariés, 16 475 femmes mariées, 11 563 garçons et 11 128 filles).

répartis en 121 villages dont quelques-uns sont plutôt des cantons que des villages proprement dits.

Elle se subdivise en :

— *Thiédos*            Hommes    3 627    Femmes    5 090    Garçons    3 090    Filles    3 404

soit un total de 15 211 habitants répartis en 59 villages.

— Esclaves du roi    Hommes    168    Femmes    184    Garçons    109    Filles    98

soit 559 habitants répartis en 2 villages.

/p. 70/

— Peulhs            Hommes    585    Femmes    747    Garçons    371    Filles    491

soit 2 194 Peulhs dont le plus grand nombre habite le canton de Diaoulé.

— Sérères           Hommes    8 686    Femmes    10 441    Garçons    7 985    Filles    7 127

soit 34 239 habitants répartis en 53 villages.

— Captifs d'Amadi Thierno, traitant habitant Fatik :

Hommes    1           Femmes    13           Garçons    8           Filles    8 habitant le  
hameau de Dialiguèye.

Le Sine, possédant 3 627 *thiédos* hommes, qui tous doivent le service au *Bour* Sine, en tenant compte des non-valeurs, c'est donc 2 500 fusils qu'il peut mettre en ligne, dont 1 500 au moins peuvent être montés <sup>1</sup>.

Les Sérères possèdent un grand nombre de juments, 1 000 environ, en revanche peu de chevaux craignant, avec raison, que les *thiédos* ne les saisissent pour le moindre prétexte.

[signé] E. Noirot.

### ***Cour et Aristocratie du Sine***

M'Baké N'Diaye, *Bour* Sine sous le nom de M'Baké II <sup>2</sup>.

Koumba N'Dofènn, dit N'Gour Diop, *Boumi* (héritier présomptif) <sup>3</sup>.

Koumba N'Dofènn Dièm, *Thilas* (deuxième héritier) <sup>4</sup>.

Sannu Faye, *Linguière* (Reine mère) <sup>5</sup>.

/p. 72/

---

<sup>1</sup> Le père Gallais rapporte (cité par M. Klein, *Islam and Imperialism*, op. cit., p. 48-49) qu'en décembre 1848 le Bur Siin Ama Juuf Fay lui a rendu visite à Joal, accompagné « d'une troupe de griots et de plus d'un millier de guerriers » La nature protocolaire de la visite (Gallais est allé à Diakhao en octobre) et la situation politique très stable suggèrent que le Bur n'est pas accompagné de tous ses soldats. Ce qui permet de rapprocher assez sensiblement les chiffres de 1 000 cavaliers en 1848 aux 1 500 mobilisables en 1890. Ce qui permet aussi de voir que le Siin a mieux supporté la *Jihad* de Maba que le Saalum voisin (voir note 1, p. 49).

Il faut aussi remarquer dans ce texte le sens restreint de *Thiédo* qui a très souvent servi d'équivalent à "guerrier" dans la langue des administrateurs coloniaux.

<sup>2</sup> Mbacké Njaay est surnommé Mbaké Ndèb (*ndeb* = petit, cadet). Il régna de 1887 à 1889. Il parvint au pouvoir en écartant son prédécesseur Niokhobaye Juuf qui fut exilé temporairement par les Français au Congo. Son accession marque une certaine accalmie dans la rivalité pour le pouvoir, qui avait troublé le Siin entre 1870 et 1887 (voir N. Diouf, art. cit., p. 732 et 776, et M. Klein, ouvr. cit., p. 111-113 et 145-148).

<sup>3</sup> Kumba Ndofen Juuf fut le second roi de ce nom et se trouve de ce fait surnommé *fa ndeb*. Il régna de 1898 à 1924. En 1892, il commandait 3 villages, soit 1 443 personnes.

<sup>4</sup> Kumba Ndofen Jem représente probablement Kumba Djimbi mentionné par les textes européens et par la Chronique de N. Diouf.

<sup>5</sup> Sanu Fay, la mère de Mbake Njaay, commandait quatre localités au recensement de 1891 (1 914 habitants) ; plusieurs de ces localités comprenaient un bon nombre de captifs appartenant à la reine mère.

M'Baké Gouy	<i>Guélowar</i>	2 <sup>e</sup> femme du roi	
Mahé N'Gom	filles de feu	<i>Bour Sine Bassine Koumba N'Dofènn</i>	
Yandé M'Bouna	<i>id.</i>	de feu	<i>Madiouf</i>
Mahé Diokhel	<i>id.</i>	de Sandé Né	<i>domi Bour</i>
Koura Soubé	<i>id.</i>	Massaerr N'Diaye	<i>id.</i>
N'Goné M'Béri	<i>id.</i>	Abdoulaye Faye	<i>id.</i>
Nilane Faye	<i>id.</i>	Diouly N'Gane	<i>id.</i>
Yandé Kévé	<i>id.</i>	Abdou Dimbor Faye	<i>id.</i>
N'Garah Dieuf	<i>id.</i>	Ouali M'Bissan Diouf	<i>id.</i>
Lémou N'Diaye	<i>id.</i>	Makoumba N'Diaye	<i>id.</i>
M'Bissine Konn Sène	<i>id.</i>	Diènn Sènn	<i>diambour</i>
M'Bissine Marame	<i>id.</i>	Ouali Ma Khâne	<i>id.</i>

Femmes de Mbaké <sup>1</sup>

plus un certain nombre de femmes de *tarah* <sup>2</sup>.

*Domi-Bour* (fils de rois) et Grands *N'Diambour* exerçant actuellement des commandements <sup>3</sup>.

/p. 73/

Abdoulaye Faye,	fil	de feu Salmon	<i>Sandigwey</i> de N'Dop ( <i>sic</i> )
Lat Garan N'Diaye	<i>id.</i>	de feu M'Baké I	<i>Bour</i> Ngoé Sine
Biram Barou Diouf	<i>id.</i>	<i>id.</i> Sé mou Mak	<i>Sarsahr</i> Boyar
Biraïma N'Diaye	<i>id.</i>	<i>id.</i> M'Baké II	<i>id.</i> Sakhor
Biram Baro	<i>id.</i>	de feu Koumba N'Dofènn	<i>id.</i> Djiouroup
Lat Demba N'Diagne		<i>Lam</i> Diafaye	
Makodou Mahé	<i>id.</i>	de feu M'Baké I	<i>Bour</i> Patar
Mandiogou		frère de père de M'Baké II	<i>Bour</i> Dioïne
Ardo N'Délâ	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>Sarsahr</i> Favoye.

<sup>1</sup> Voir note 2, p. 71.

<sup>2</sup> *Tara* désigne les descendants issus de mésalliances entre un noble et une captive ; c'étaient les derniers parmi les nobles et leur condition pouvait varier selon les cas (voir R. Rousseau, « Étude sur le Oualo », *Bull. Com. Ét. Hist. et Scient. AOF*, janv.-juin 1929, p. 165, 175-76, 189-90, et « Le Sénégal d'autrefois, Seconde étude sur le Cayor », *Bull. IFAN*, t. 3-4, 1941/42, p. 138-139, qui utilise les renseignements de Yoro Dyao). Selon P. Marty, *Études sur l'Islam au Sénégal* (Paris, Leroux, 1917, t. 2, p. 231), « La *tara*, c'est dans l'ancien droit coutumier, la captive que son maître cède à un autre homme, qui la désire comme concubine. Le nouveau maître doit verser au premier le prix d'achat, débattu et fixé à l'amiable. Trois choses donc établissent la condition de *tara* par opposition à celle de femme légitime : 1° sa condition antérieure de captive... 2° sa cession par un maître... 3° la qualité du prix versé, qui en est le prix d'achat... ».

<sup>3</sup> L'énumération des dignitaires n'est évidemment pas exhaustive et l'on doit rectifier l'orthographe défectueuse donnée pour certains titres. On complétera la liste par les données fournies dans le recensement de 1892, au sujet des chefs de village. Ce recensement montre en effet clairement l'importance de certains chefs, qui sont plus que des chefs de village, mais se trouvent parfois à la tête d'un groupe de villages qui peuvent être dispersés géographiquement, parfois aussi à la tête d'un seul grand village comportant plusieurs quartiers. On peut distinguer :

1.— les *Gelwaar*, parmi lesquels seuls Kumba Ndofen, le *Buumi*, et Kumba Ndofen Diem, le *Cilaas*, commandent des villages (le premier, 3 avec 1 443 habitants, le second, 1 seul avec 334 habitants) ; on doit ajouter la *linger* Sanu Fay qui possède 4 villages, soit 1 914 habitants et la *linger* Kodu Njaay (1 village, 735 h.) ;

2.— les grands dignitaires dont la charge comprenait non seulement leur rôle à la cour, mais aussi des commandements importants, tels ceux du grand *Farba* Niokhor Nduur (21 vill., 6 203 personnes), le grand *jaraaf* Mbañik Jongur (9 vill., 3 437 personnes), le *farba birkër* Boukar Juk (17 vill., 2 901 personnes) ;

3.— les détenteurs de commandements territoriaux, qui étaient parfois à la tête de petites provinces ou de villages plus ou moins grands. Parmi les principaux, on peut retenir *Buur Johin* Manjogu (1 vill., 4 653 h.), *Lam Njafaaj* Lat Demba Jaañ (8 vill., 4 531 h.), *Buur Ngohe* Lat Garang Njaay (1 vill., 3 410 h.), *Buur Jarer* Biram Yasin Fay (1 vill., 2 056 h.), *Sandigi Njoob* Abdulay Fay (4 vill., 1 666 h.), *Jalige Jawle* Bukar Kumba Gey (2 vill., 1 732h.), *Sarsar Fawoy* Ardo Ndela (1 vill., 1 536h.), *Sarsar Juruup* Sandige Biram Baro (1 vill., 1 238 h.), *Bisik Sengor* Biram Bige Daba (1 vill., 1 266 h.). De nombreux autres chefs, portant souvent les titres de *Sarsar*, *Jalige*, *Buur*, ou *Lamaan* mais ne commandant pour la plupart des cas qu'un seul village relativement petit, sont énumérés dans le recensement auquel on pourra se reporter.

Amadi Yandé	<i>id.</i> Faïll
Biram Yacine Faye	<i>Bour</i> Djiarhèrr
Bar Faye	<i>Sarsahr</i> Diongolor
Sémou Diouf	<i>id.</i> Tok Diam

Grands dignitaires de la Cour.

Bagnik Diongour	Grand <i>Djiaraff</i>
Diokhel Gom	<i>Djiaraff Ouolof</i>
Makhann Déla Sènn	<i>Djiaraff Boukinek</i> (1er chambellan)
Ballé Kodia Faye	<i>Djiaraff N'Dépp</i> (2e chambellan)
Niokhor N'Dour	<i>Farba Djioureï</i> (grand <i>Farba</i> )
Boukar N'Diouk	<i>Farba Birikeur</i> (maître des cérémonies)
Tamsir Moktar M'Bo	1 <sup>er</sup> Secrétaire d'arabe
Aliounn N'Diaye	2 <sup>e</sup> <i>id.</i>

*Gélowar* pouvant devenir *Bour Sine*.

Koumba N'Dofènn N'Diaye (Gour Diop) — *Boumi* — fils de N'Diouk Kodou N'Diaye (*linguière*)

Koumba N'Dofènn Dieum — *Thilas* — fils de Diènnu Diouf (princesse du sang)

N'Diouk Faye	<i>id.</i>	Selbé Diouf	<i>id.</i>
N'Diouk Sémou	<i>id.</i>	Sémou Diouf	<i>id.</i>
Fata N'Diaye	<i>id.</i>	Goum Mâk	<i>id.</i>
Maïssa Diouf	<i>id.</i>	M'Baké N'Diaye	<i>id.</i>
Koumba N'Dofènn	<i>id.</i>	<i>id.</i>	
Amat Faye	<i>id.</i>	Koumba N'Dofènn	<i>id.</i>
Mahé Diouf	<i>id.</i>	M'Baké N'Diaye	<i>id.</i>
Yagua M'Bodje (jeune fils de Guédel, <i>Bour Saloum</i> )	<i>id.</i>	Koumba Ballé N'Diaye	<i>id.</i>
Louis N'Diaye (fils en bas âge de Sanor chef du M'Badann)	<i>id.</i>	Sanou Faye	<i>id.</i>

*Gélowar* (princesses du sang du Sine).

<i>Linguière</i>	N'Diouk Kodou N'Diaye,	mère de feu M'Baké I	mariée à Date Sarr
<i>id.</i>	Sanou Faye	mère de M'Baké II	<i>id.</i> à Samba Ko
			Ko Diouf N'Diaye
<i>id.</i>	Goumba N'Dèpp	mère de Niokhor Baye	veuve

/p. 74/

Selbé Diouf,	filles de <i>Linguière</i>	Kodou N'Diaye	mariée à Tak Diam
M'Baké Goum	<i>id.</i>	Goumba N'Dèpp	<i>id.</i> à Biram Baro <i>Sandigwey</i>
M'Baké Diop	<i>id.</i>	<i>id.</i>	femme divorcée
M'Baké Gouy	<i>id.</i>	<i>id.</i>	mariée à M'Baké II <i>Bour Sine</i>
Koumba Ballé	<i>id.</i>	Sannu Faye	<i>id.</i> à Guédel <i>Bour Saloum</i>
Koumba M'Bédienn	filles de Sanou Faye		mariée à Abdoulaye Faye <i>Sandigwey</i>
Kâne Dialo	filles de <i>Linguière</i>	Kodou N'Diaye	à marier
Sémou N'Diaye	filles	<i>id.</i>	mariée à Biram Bigué N'Diaye
Sanou Faye	filles de Kâne Dialo	<i>id.</i>	<i>id.</i> à Sanor chef du M'Badann
Sanou Faye	<i>id.</i> de feu N'Diènnu N'Dèpp		à marier
Yandé Faye	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>
Poult Faye	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>
Koumba Goye	<i>id.</i> de Sémou N'Diaye		enfant sourde muette
Yague Mou Diguénn	M'Bodje <i>id.</i>	Koumba Ballé	enfant fille de Guédel <i>Bour Saloum</i>
Selbé Diouf	filles de Sémou Diouf (fut mariée à Aly Boury - habite St-Louis).		

*Domi-Bour* et Grands *N'Diambour* ayant occupé des emplois ou en instance de commandement.

Sa Ouolof fils de feu *Bour* M'Bassine Ma Diouf ex *Sandigué* de N'Diop

Penda Thioro Faye *id. id.* Salmonn *id.*  
Lat Garan N'Diaye (petit) *id.* fils de M'Baké II (actuellement élève à l'école des  
otages, sera pourvu d'un comt prochainement)  
Lat Garan N'Diaye Depp (petit) *id.* (fils de M'Baké II) en bas âge  
Soukamboul fils de feu Bour Sine Boukar Thilas ex lam Diafaye

Nota — Soukamboul peut mettre sur pied des contingents plus importants que M'Baké.

*Alcatys* percepteurs des droits de sortie.

à Fatik Biram Toton  
Sadaga  
à Siliff Mondour Diouf  
N'Doup  
à Joal Déné Dior  
à Tivavouane N'Diégame Dou  
à Thiès pas encore nommé  
à Nianing *id.*

*Alcaty* des traitants et des colporteurs Alioune N'Diaye

/p. 75/

*Bisseth* du Bour (sorte de bouffons très familiers) — ne sont pas griots — Biram Penda - Samba Sènn  
- Amadou Goye

Griots

*Farba Dioung-Dioung* — chef des tambours de guerre — Gour Sènn  
*id. id.* N'Depp (second) Dié Bandé  
*Fara Lam* Ouali Bathie  
*Par Dia Kao* — chef des chanteurs — Fanièm Sènn  
*Par Kaoula* — chef des musiciens — Lat Souk Sandé

[signé] E. Noirot

### *Troisième document*

E. Noirot, administrateur du Sine Saloum à Monsieur le Gouverneur du Sénégal.

Notes sur la route suivie par les contingents du Saloum lors des affaires du Djiolof. Mai et Juin 1890

Monsieur le Gouverneur,

Comme complément des croquis ci-joints de l'itinéraire suivi par la récente colonne du Saloum et comme suite à mon précédent rapport, j'ai l'honneur de vous adresser ces notes sur la nature et la valeur de la région traversée.

Dimanche 18 Mai à 5 h 30 du soir, je quitte Kaolak pour me rendre à Kahone où doit se former la colonne dont le départ est fixé au Lundi 19 à la pointe du jour. Arrivée à Kahone à 6 h 10, distance parcourue 5 km, route sans intérêt longeant presque continuellement le petit bras du Saloum formé en face l'île Koyon.

Kahone — Résidence du Bour Saloum, amas de cases construites sans symétrie sur le bras du Saloum en face l'île Koyon. Guédél, sa famille, ses domestiques, les griots et quelques hauts dignitaires du royaume constituent la population restreinte de cette pseudo-capitale.

Les cases royales ne diffèrent en rien de celles des autres habitants, elles sont un peu plus

nombreuses voilà tout <sup>1</sup>. Pour arriver à la case où Guédel tient ses audiences, on franchit trois cours gardées par deux corps de garde. Ces /p. 76/ cours et ces corps de garde, percés de portes se faisant face, sont traversés par une longue corde traînante dont une extrémité est accrochée au pied du lit dans la case du Bour, c'est un talisman et si un profane souille du pied cette corde, il provoque un grognement sourd chez les gardiens. On remarque encore dans la seconde cour, deux perches de 5 à 6 mètres supportant des cornes de bœufs. Autres talismans pour chasser le sorcier.

À côté de la demeure royale se trouve un *sagné*, sorte de retranchement formé de troncs d'arbres accotés et placés sur trois et quatre rangs. Ce réduit a plusieurs fois protégé la fortune de Guédel quand il était en butte aux attaques des marabouts... en paille, une case en terre servant de poudrière et une paillotte abritant un vieux canon monté sur un affût de marine, sont les seules constructions intérieures. Deux magnifiques figuiers sauvages flanquent l'entrée du *sagné*. Ces arbres seraient des piquets d'anciennes clôtures qui, ayant pris racine, se sont développés.

De Kahone à N'Guerre 30 km. En quittant Kahone, la route suit le bras du Saloum jusqu'à Maka 3 km petit village qui fut le théâtre de luttes sanglantes entre *thiédos* et marabouts.

Des *seyanes* sortes de fontaines creusées dans le sable au bord même de la mer, fournissent une eau potable aux habitants.

Afin d'éviter une courbe du Saloum, la route quitte la plage, s'élève brusquement, de 3 à 4 m au-dessus du niveau de l'eau, traverse le village et ses lougans puis entre dans la forêt dépourvue de feuilles. Nous arrivons à Dagamanienne village peu important à 13 km de Maka.

Près des puits de Dagamanienne, profondeur 3 et 4 mètres, on remarque les vestiges du *sagné* d'une assez grande étendue. Dans la direction du sud, au-delà du Saloum qui coule à deux pas, on aperçoit les arbres de Latmingué.

En sortant de Dagamanienne, nous suivons sur un assez long parcours un *thann* (lit de marigot peu profond et à fond de sable que les eaux du Saloum recouvrent en temps de grandes marées. La saison sèche convertit ces marigots en salines). Au-delà du *thann*, la route entre en forêt qu'elle traverse jusqu'au village de N'Guerre à 14 km de Dagamanienne.

N'Guerre, fut dit-on un grand village, la guerre contre les marabouts l'a ruiné. Actuellement il n'y a pas plus de 200 à 250 habitants. Un vieillard important et très âgé, oncle de Guédel et que celui-ci appelle son père, habite ici. À proximité du village, dans une dépression de terrain sont creusés les *seyanes* qui donnent une eau potable et abondante. Pendant l'hivernage, cette dépression deviendrait une mare profonde où l'on verrait parfois des caïmans. Près des fontaines, fondations d'un *sagné*. À N'Guerre nous terminons notre première étape, nous avons marché 4 h 1/2 à une vitesse de 7/km à l'heure, les piétons trottaient derrière les chevaux. En tenant compte des arrêts nous avons parcouru une distance de 30 km.

De N'Guerre à Kébé, 24 km. Nous levons le camp à 5 h 45, à peu de distance de N'Guerre, la route franchit le Saloum que l'on traverse à gué en vue de Koumbof (largeur 80 m, profondeur à marée haute 0 m 50), Suit la rive méridionale sur une longueur de 1 500 m pour, laissant le Saloum, aller mourir dans le nord-est, traverse des broussailles, des terrains à lougans, passe devant le village de Saga habité par des Peulhs <sup>2</sup>, et s'élève en pente douce jusqu'à Korki, à 12 km de N'Guerre.

/p. 77/

---

<sup>1</sup> Description intéressante de la cour royale du Saalum, que l'on comparera à celle que fit, un peu plus d'un siècle auparavant, Golberry (*Fragmens d'un voyage en Afrique*. Paris, Treuttel et Wurtz, 1802, t. II, p. 116-131, qui relate le séjour effectué en 1785 par l'auteur et le gouverneur de Repentigny).

Le village même de Kahone comportait d'après le recensement de 1892, la résidence royale avec 342 habitants et 2 localités laobé — Kahone Laobé 1, avec 84 habitants, et Kahone Laobé 2 avec 409 personnes — toutes deux commandées par "Dialigey Sabasi Faye".

Toute la suite du texte fournit une description géographique des villages et pays traversés, souvent plus précise que celle donnée dans la première partie. Noiroot y insiste sur la situation des villages, les accidents du terrain, ainsi que la nature des puits villageois, mais propose aussi des renseignements originaux sur les vallées, les routes et sur l'histoire.

<sup>2</sup> Village, ou plutôt quartier non identifié, non mentionné dans le recensement de 1892.

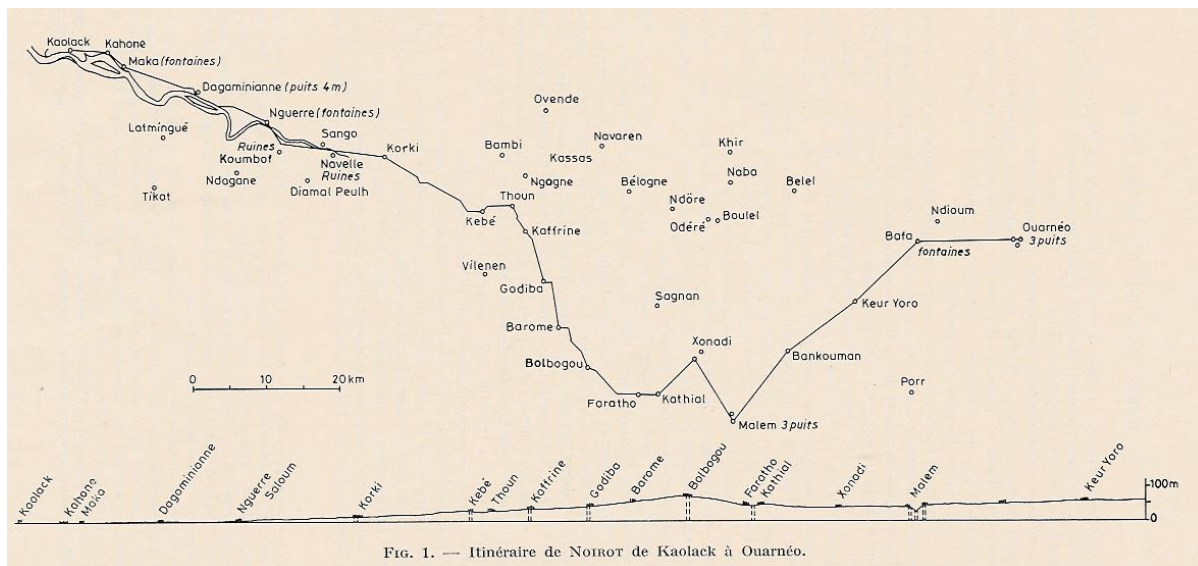


FIG. 1. — Itinéraire de Noirod de Kaolack à Ouarnéo.

/p. 78/

Korki est construit à une quinzaine de mètres en dessus du niveau du Saloum. Important jadis, il est bien réduit actuellement. Puits taillé dans la roche ferrugineuse, profondeur 10 m, eau excellente.

On m'assure que pendant l'hivernage une embarcation peut en suivant le Saloum remonter jusqu'à Korki, que les combes qui entourent le village se remplissent d'eau et forment comme un prolongement du Saloum. On dit encore qu'il y a une trentaine d'années, un habitant en creusant un puits trouva une patte d'ancre et un boulet.

À la sortie de Korki, la route coupe une petite combe, s'élève de nouveau pour en couper une seconde un peu plus loin ; nous remarquons dans cet étroit vallon des affleurements de roches ferrugineuses s'élevant encore assez sensiblement, la route entre en forêt jusqu'aux abords de Kébé à 12 km de Korki. Arrivée à 9 h 15, 2<sup>e</sup> étape. Distance parcourue depuis Kahone 54 km.

Comme Korki, Kébé est aujourd'hui réduit de plus de moitié ainsi que semblent l'indiquer les nombreux arbres qui devaient ombrager les cases disparues. Puits 25 m de profondeur, excellente eau, abondante.

Départ de Kébé à 5 h 30. À quelques centaines de mètres du bivouac, la route traverse un vallon assez accentué où la végétation en cette fin de saison sèche est encore bien vivace, puis passe devant le village peulh de Thoun<sup>1</sup> et, traversant encore le même vallon qui contourne le village, s'élève graduellement jusqu'à Kafrine à 8 km de Kébé ; arrivée à 7 h 10, troisième étape. Distance parcourue depuis Kahone 62 km.

Kafrine n'est pas un village proprement dit, c'est la résidence du *Bélep* de la province de Doukoumann. *Bélep* est un titre spécial au chef de cette province. Nous dressons notre tente non loin des cases pour attendre le complément de nos forces. Un puits de 34 m de profondeur dont l'eau est légèrement saumâtre fournit suffisamment pour abreuver notre cavalerie (lui s'élève déjà à 450 chevaux. Les cases de Kafrine et les terrains de cultures qui s'étendent sur un rayon de 1 500 m sont en pleine forêt. Bien que nous soyons sensiblement plus élevé que la région entre Kaolack et Korki, la végétation y est beaucoup plus vivace. Dans la forêt un grand nombre d'arbres sont couverts de feuilles, certaines même donnent un ombrage agréable.

Départ de Kafrine à 9 h 55. Presque immédiatement la route ou plutôt le sentier entre dans la forêt

<sup>1</sup> Le recensement de 1892 porte trois localités du nom de Toune dont deux sont habitées par les Peul : 53 habitants pour le village commandé par Ardo Ali Modia, 33 pour celui d'Ardo Galo. Le village wolof avait alors 68 habitants et son chef était *Farba* Makha Ndao, qui refonda le village à l'époque de Gedel. En effet, Toune fut attaqué et dispersé par les troupes d'Alburi ; son chef était alors Fari Bigé Ndao, père de Farba Makha, qui mourut à la bataille de Gouye Diouli.

assez épaisse, traverse le hameau de Godiba <sup>1</sup>, remarquable par ses gigantesques baobabs puits 42 m. Les affleurements de roches ferrugineuses reparaissent. Après les derniers jardins, nous rentrons sous bois. Nous atteignons la clairière de Barome, village en formation habité par deux familles <sup>2</sup>. D'énormes baobabs témoignent qu'un village important /p. 79/ exista déjà sur cet emplacement. On dit que les marabouts détruisirent l'ancien Barome et emmenèrent la population en captivité. Le puits n'est pas encore achevé, il sera probablement plus profond que celui de Godiba, car depuis ce point nous avons monté peu sensiblement, c'est vrai mais d'une façon constante. Toujours en forêt, le sentier praticable pour des piétons est fatigant pour les cavaliers, (les branches d'arbres poussant en tous sens, entravent le chemin juste à la hauteur du visage, et obligent à des salutations continuelles. Cela coûterait cependant bien peu aux indigènes d'élargir un peu leurs routes ils n'y ont jamais songé et n'y songeront jamais si on ne les y oblige pas. Ils se déchirent la figure, *Allah Kodef* Dieu l'a voulu, et le sentier reste obstrué. Enfin, nous quittons la forêt, pendant une demi-heure nous cheminons à travers des terrains à lougans et nous arrivons à Bolbougou à 1 h du soir, distance de Kafrine 22 km, 4<sup>e</sup> étape, distance parcourue depuis Kahone 84 km.

Bolbougou, grand village exclusivement peuplé de musulmans, avait jadis le double d'étendue. Actuellement sa population est de 7 à 800 habitants. Un seul puits creusé dans la roche et d'une profondeur de 65 m donne une eau excellente et très abondante.

Bolbougou semble être le point culminant de la région. Depuis Korke, nous avons monté constamment et en quittant le village, nous allons descendre sensiblement.

Départ de Bolbougou à 6 h du matin le 23 mai, après avoir traversé les terrains de culture sur une longueur de 2 km, nous entrons dans la forêt, et nous descendons une pente assez accentuée, ainsi que l'indique le ravin creusé dans le sentier par les eaux de l'hivernage. La pente est plus forte dans la direction du nord et doit former dans les environs à l'époque des pluies une mare importante. Nous arrivons à Farato <sup>3</sup> hameau, puits en construction. La pente est moins sensible. Nous atteignons le petit village de Kathial <sup>4</sup>, puits de 48 m de profondeur, de bonne eau, et suivant toujours un terrain descendant et légèrement mouvementé, nous traversons Konadi <sup>5</sup>, village formé de deux agglomérations de cases, deux cents habitants environ (je n'ai pas vu le puits).

Après Konadi, la pente du terrain s'accroît davantage et vient mourir au fond d'un ravin de 10 m de profondeur qui partage le village de Malem en /p. 80/ deux parties. Arrivée à Malem à 10 h 15, 5<sup>e</sup> étape, distance de Bolbougou 27 km. Distance parcourue depuis Kahone 111 km.

Malem. Sa population de 500 habitants environ, répartis en deux agglomérations de cases distantes de 500 m et séparées par un ravin qui coupe le village en deux. Ce ravin orienté N.E. S.O., pendant l'hivernage après une forte pluie s'emplit d'eau à tel point et le courant y est si fort qu'il est

---

<sup>1</sup> La route s'oriente vers le sud-est, Ngodiba se trouvant à 6 km au SE de Kafrine. Bien que Ngodiba représente une ancienne localité fondée par la famille Ndao et soit signalé ici par Noirot, ni son nom, ni son chiffre de population n'apparaissent dans le recensement de 1892 le « hameau, remarquable par ses gigantesques baobabs » a peut-être été recensé avec Kafrine — ou avec un autre village voisin.

<sup>2</sup> Barome se trouve à l'ESE de Ngodiba. Le village avait 21 habitants en 1892, est considéré comme sereer et son chef se nomme Demba Penda. Le village est aujourd'hui commandé par la famille Vilaan. Comme Noirot le notait à propos du village précédent, les groupements de grands baobabs attestent la présence de vieux villages, qui furent anéantis lors des guerres de Saalum et dont les habitants se dispersèrent ou furent emmenés comme captifs. Le texte de Noirot note que la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle fut une période de réorganisation du peuplement, avec de nombreuses créations de villages, la fin des conflits armés permettant une plus grande dispersion des hommes.

<sup>3</sup> Farato représente encore un village en cours de constitution lors du passage de Noirot et de Gedel Mboj. Son fondateur, Samba Adam Ndao, en était le chef en 1892 et la localité n'avait encore que 20 habitants.

<sup>4</sup> Kathial est un ancien village rattaché au Mandakh (province du Saalum, commandé par la famille Njaay, dont le chef — *Buumi Mandakh* — fut souvent choisi comme roi du Saalum), commandé par le *Farba* Kathial. Sa population, partagée entre Sereer et musulmans, était de 183 personnes selon le recensement de 1892. Signalons que la région frontalière entre les deux provinces importantes du Saalum — le Ndukuman et le Mandakh — a connu de nombreuses créations, ou refondations de villages à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>5</sup> Konadi n'est pas mentionné dans le recensement de 1892. Il est possible qu'il s'agisse d'un quartier de Mbarokounda (245 habitants en 1892).



impossible de le traverser sans crainte d'être entraîné : il faut attendre plusieurs jours pour que l'écoulement des eaux permette le passage. D'après les dires des habitants les eaux de ce ravin iraient grossir le marigot Dioka-Dira dans le Ripp <sup>1</sup>.

Trois puits fournissent l'eau à la population de Malem. Le premier, Situé près du groupe de cases que l'on rencontre en arrivant sur le chemin de Bolbougou a 41 m de profondeur, le second creusé sur le versant S.E. du ravin a 36 m de profondeur et le troisième creusé dans le groupe de cases le plus important a 48 m de profondeur, l'eau de ces puits est légèrement saumâtre.

L'étape de Malem à Ouarnéo devant être longue, pour permettre aux piétons d'être moins incommodés par la soif, nous devons marcher de nuit et nous quittons Malem ce même jour à 6 h du soir.

Depuis l'instant où nous avons traversé le ravin, la route s'élève brusquement et atteint une sorte de plateau où est bâti la plus grande partie du village. Au-delà des dernières cases, nous traversons une étroite dépression qui semble se relier au ravin précédent après avoir contourné le village, à partir de ce moment la nuit est venue, mais il est facile de se rendre compte par les ravines du sol du mouvement ascendant du terrain. Nous montons ainsi jusqu'à 10 h du soir la nuit trop obscure et le mauvais état du sentier nous obligent à camper en forêt pour attendre le jour. Dès l'aube du 24 Mai, nous sommes en selle et en route. Nous montons toujours en pente douce et constante jusqu'à Pafa grand campement de Peulhs. Au point nous devons être à peu de chose près au même niveau que Bolbougou. La distance de Malem à Pafa est de 33 km <sup>2</sup>.

J'ai dit par ailleurs combien on est surpris en arrivant à Pafa de trouver de l'eau à fleur de terre. À cette époque, il suffit de creuser dans le sable à une /p. 81/ profondeur de 2 mètres pour la faire jaillir. Aussi les *seyanes* sont ménagés de telle façon que les bœufs puissent boire à même. La dune de sable de Pafa est de forme arrondie de 8 à 9 mètres de hauteur et couvre une superficie d'un peu plus d'un hectare. La facilité de se procurer de l'eau amène à cet endroit de nombreux troupeaux de bœufs.

Cette dune de Pafa comme Bolbougou, semble être un point culminant, car en quittant cette région le sol reprend un mouvement descendant assez prononcé qui se continue jusqu'à Ouarnéo, où nous arrivons à 9 h 15, de Pafa à Ouarnéo 12 km, 6<sup>e</sup> étape, distance de Kahone 156 kilomètres.

Dans mon précédent rapport, Monsieur le Gouverneur, j'ai suffisamment décrit Ouarnéo pour qu'il soit nécessaire de recommencer ici. J'ajouterai seulement, qu'un vieillard m'assura tenir de son aïeul que, jadis, en dehors du voyage de Beaufort qui passa à Ouarnéo en 1827 <sup>3</sup>, des Européens habitèrent cette région et indiquant mi groupe de cases il ajouta qu'ils demeuraient sur cet

---

<sup>1</sup> Voir note 1, p. 50.

<sup>2</sup> L'itinéraire emprunté par la colonne pour aller de Malem à Pafa n'est pas clairement décrit et ne traversait pas de village selon la présente description. Il semble donc que tous les villages qui se trouvent sur les trois itinéraires possibles aujourd'hui ont été créés après 1890.

Ces trois itinéraires actuels sont :

— Malem - Maka Belal - Ndiao Pafa - Pafa, qui traverse d'abord le plateau avant de longer la vallée du Saalum à partir de Ndiao Pafa.

— Malem - Maka Belal - Fass - Médina Fass - Méo Ndiobène - Touba - Djidda Pafa, qui longe un ravin jusqu'à Fass, puis traverse le plateau.

— Malem - Bankouma - Keur Yoro - Goyé - Yamane - Pafa qui suit la vallée jusqu'à Goyé avant de traverser le plateau pour rejoindre Pafa. Cet itinéraire n'a probablement pas été emprunté par Noirot.

C'est probablement le premier itinéraire qui a été suivi, sur lequel se trouvait le village de Belal mentionné dans le recensement de 1892, mais non cité ici.

Ces trois itinéraires dépassent en certaines parties la cote 40, selon les données de la carte IGN au 1/200 000 (feuille Kafrine, 2<sup>e</sup> édit. juillet 1971). Selon cette même carte, Pafa se trouve à la cote 17, alors que Mbelbouk est coté à 42 m, ce qui montre que les indications de Noirot sur les altitudes respectives des divers points restent imprécises.

<sup>3</sup> Noirot fait allusion au voyage de Grout de Beaufort qui publia sa relation en 1824 (« Expédition dans l'intérieur de l'Afrique par la voie du Sénégal », *Paris, Journal des voyages, XXIV*, 1824) et dont l'expédition fut présentée plus tard par C. Faure (« Le voyage d'exploration de Grout de Beaufort au Sénégal en 1824 et 1825 », *Paris, Bul. Soc. Géogr.*, t. XXXIV, 1919, p. 146-201). On remarque que Noirot se trompe légèrement sur la date du passage de Grout à Warnéo.

emplacement. Ce vieillard dit encore qu'il y a eu des maisons de blancs à Pafa, il prétendit même que la combe touchant à notre bivouac était jadis une rivière et que les bateaux arrivaient jusque-là <sup>1</sup>.

Il y aurait bien longtemps, car Ouarnéo est au moins à 50 mètres au-dessus du niveau du Saloum à Koumbof qui lui-même est au niveau de la mer <sup>2</sup>.

Guédel renchérissant sur le dire du vieillard, prétendit que leurs pères pouvaient aller en pirogues de Kahone au Walo Brak en passant par le marigot de Djiolof (le lac de Guiers) <sup>3</sup>.

L'assertion du Bour me cause quelque surprise, je ne m'attendais pas à rencontrer chez ces gens une telle transmission de la tradition : Combien de siècles se sont écoulés depuis que cet état de choses existait ?

J'ai fait une trouvaille à Ouarnéo qui causerait quelque plaisir à un archéologue <sup>4</sup>. J'ai recueilli une hache préhistorique en silex, fort bien conservée. /p. 82/ Elle fut trouvée dans une tranchée du *sagné* alors qu'on remplaçait les pieux en mauvais état. Les Noirs prétendent que cette pierre est tombée du ciel et l'appellent pierre à tonnerre. D'après eux ce sont des pierres de ce genre qui brisent les arbres quand la foudre tombe et ils prétendent qu'on en a déjà trouvé.

Essayant de leur expliquer l'origine, j'ai bien de la peine à les convaincre, cependant quand je leur donne l'assurance qu'en creusant là où cette hache fut ramassée on en trouverait d'autres. Le vieux bonhomme qui me remit cet échantillon préhistorique me donne raison, attendu qu'effectivement une seconde hache fut trouvée sur le même emplacement : il me promet de me la faire parvenir, car il l'a emportée dans un de ses champs assez éloigné où elle lui sert à repasser ses outils.

Guédel, qui n'est pas convaincu, dit qu'il est tombé une pierre du même genre à Kahone, qu'elle fut trouvée en réparant le *sagné* et qu'il me la remettra en rentrant.

Effectivement, de retour à Kahone, j'ai obtenu la hache en question, seulement elle n'est plus complète. Dans un des derniers incendies causés par les marabouts, cette pierre fut brisée et il n'en reste plus qu'un fragment. C'est un fût en pierre noire de forme légèrement conique de 0 m, 06 cm de long, 0 m, 04 cm de diamètre, et qui semble être en basalte.

Moussa qui était à Kahone le jour où on fit cette trouvaille m'assure qu'elle avait 45 à 50 cm de longueur et qu'elle se terminait en pointe aplatie comme une lance. Il prétend également qu'elle n'était pas noire et que c'est le feu qui lui a donné cette couleur.

Qu'importe, on peut rencontrer dans ces régions des vestiges de l'âge de pierre et la hache de Ouarnéo en est un beau spécimen.

---

<sup>1</sup> Signalons que dans toutes les régions traversées par les vallées fossiles actuelles, la tradition évoque la navigabilité ancienne de ces vallées qui étaient sans doute en eau pendant une bonne période de l'année. Souvent, elle signale des ruines — modestes — qui seraient les vestiges des habitations des "Portugais" qui fréquentaient ces voies d'eau et s'installaient même à des endroits tout à fait inaccessibles en pirogue à l'heure actuelle.

<sup>2</sup> D'après les cartes les plus récentes de l'IGN, Tag Warnéo est sans doute à une altitude inférieure à 20 mètres, contrairement aux dires de Noirot.

<sup>3</sup> Cette assertion paraît évidemment erronée. Cependant, on doit remarquer que la vallée du Saalum — avec ses ramifications — n'est pas très éloignée par endroits de celle du Ferlo (quelques kilomètres à peine) ; par conséquent la possibilité d'une navigation du Saalum jusqu'au lac de Guiers n'est pas aussi invraisemblable qu'il n'apparaît à l'heure actuelle, en supposant un petit trajet effectué toujours par voie terrestre.

<sup>4</sup> On trouve ici une des toutes premières mentions d'un site préhistorique au Sénégal. Bien que la description de l'objet trouvé ne soit pas faite, Noirot signale la dénomination courante donnée aux haches préhistoriques, à savoir "pierre du tonnerre" qui serait tombée du ciel. En effet, ces haches — de taille très variable — sont appelées "pierres du ciel", "pierres de Dieu" ou "pierres de l'orage" dans les diverses langues sénégalaises ; les roches dans lesquelles elles ont été taillées sont également variables : la hache recueillie par Noirot — comme la seconde trouvée plus tard — semblait en silex, alors qu'une autre hache, trouvée à Kahone et brisée, mieux décrite, semblait être en basalte.

On peut noter que les deux localités ici mentionnées comme ayant livré des objets préhistoriques ne le sont pas dans la littérature postérieure concernant la préhistoire du Sénégal. Nous avons pu constater aux environs de ces villages la présence de haches ou d'autres vestiges préhistoriques, mais une réelle prospection préhistorique reste à faire dans l'ancien Saalum.

Remarqué dans le village 3 femmes atteintes de goitre. Profondeur des puits 45 m et 47 m.

En quittant Ouarnéo, nous avons suivi jusqu'à Korki la même route qu'à l'aller, et j'ai pu contrôler mes observations sur la direction suivie. Après Korki, ou plus exactement vers l'emplacement du village détruit de Navelle<sup>1</sup> près des ruines du *tata* d'un lieutenant de Saër Maty, nous passâmes un peu au sud de notre itinéraire précédent, pour nous diriger directement sur Koumbof et N'Dagen. Avant d'arriver aux ruines de Koumbof, nous passâmes également devant d'autres ruines assez importantes qui servaient de refuge au Sérigne Boussabé. C'est non loin de ces ruines que l'estuaire du Saloum prend fin. Bien que le lit de cette curieuse rivière qui n'a d'autre source que l'Océan même, se prolonge encore envahi par une végétation rabougrie, la marée ne [parvient] pas au-delà de ce point.

En quittant N'Dagen, nous laissons N'Guerre au nord nord-est et suivant /p. 83/ le Saloum, nous dirigeons directement sur Dagamanienne où nous retrouvons la route précédemment suivie.

En résumé, le Pays de Saloum est une immense forêt sans solution de continuité dans laquelle se cachent de nombreux villages et leurs terrains de cultures. Souvent, le voyageur rencontre en pleine forêt, des groupes de baobabs, dont certains sont énormes, qui marquent la place de villages aujourd'hui disparus.

De Kahone à Ouarnéo, nous avons traversé ou passé en vue de 20 villages. En restant en deçà de la réalité, j'évalue leur population à 7 500 habitants. Ce chiffre était certainement augmenté d'autant, avant la crise terrible que les marabouts firent subir au Saloum.

Comme bien des gens qui gagnent à être connus, le Saloum gagne à être visité autrement que sur les points où le commerce est établi. De la mer à Kaolak, même jusqu'à Latmingué, le pays est laid, désespérément [*sic*] plat. Au-delà des interminables haies de palétuviers qui bordent les rives du Saloum, on voit des plaines de sable salé récemment abandonné par la mer, des *thanes* où ne pousse pas un brin d'herbe, où le sol cède et craque comme craque la neige durcie par le froid, sous les pieds du voyageur. Sûrement celui qui a vu le Saloum dans ces conditions en emporte une mauvaise impression.

Il faut, pour apprécier le Saloum, sortir du rayon de la rivière. À la région uniformément plate, succède un pays s'élevant graduellement pour atteindre une altitude insignifiante — il est vrai — mais qui n'en est pas moins apparente

Il n'était guère possible, en route avec une troupe nombreuse et pressée d'arriver, de faire du nivellement sérieusement. Pour me rendre compte des mouvements du terrain, tout en observant attentivement le degré de la pente, j'ai pris comme échelle la profondeur des puits, près desquels nous avons stationnés. En supposant une nappe d'eau douce exactement de niveau, j'ai placé ce niveau un peu au-dessus de celui des eaux du Saloum me basant sur cette observation des indigènes que : si pour avoir une plus grande quantité d'eau, on creuse un puits au-delà d'une certaine profondeur, l'eau devient saumâtre : ils attribuent ce phénomène à l'infiltration des eaux du Saloum. Ils peuvent avoir raison.

La courbe du terrain ci-jointe, n'a pas la prétention d'être absolument exacte. C'est un simple renseignement sur les différentes altitudes des villages visités.

Pendant cette expédition, j'ai pu me convaincre une fois de plus, qu'au Sénégal le commerce ne se développe qu'autant que le nombre des comptoirs s'accroît. Kaolak est l'établissement commercial le plus avancé dans l'intérieur du Saloum. Il s'y traite annuellement de 1 600 à 1 800 tonneaux d'arachides. Cependant son rayon d'action n'est pas très étendu, et dans la direction de l'est, il ne va guère au-delà de 40 km à Korki, à Kafrine peut-être, où on voit encore quelques clients de Kaolak. Ensuite plus rien<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> En 1892, le village de Navel — détruit pendant les guerres religieuses — ne semble pas encore refondé, car il ne figure pas dans le recensement de Noirot. Il a été nouvellement créé par Musa Loum, venant de Loumène, vers la fin du siècle dernier.

<sup>2</sup> Renseignements intéressants sur la situation du commerce en 1890, où les relations commerciales restaient généralement limitées aux alentours assez proches des comptoirs français.

Les habitants de Godiba, Bolbougou, Kathial, Malem, Keur Yoro, Ouarnéo et autres villages de la même région, vivent sur leur sol et ne demandent rien au commerce européen. Le seul produit qu'ils vont chercher au dehors est le sel, et encore, ils n'ont pas besoin du concours de nos marchands pour se le /p. 84/ procurer. Entre Korki et Latmingué, le Saloum en dépose une plus grande quantité que la région n'en peut consommer <sup>1</sup>.

Cependant, la province de Doukoumane, le cercle de Ouarnéo, le Pakala pourraient produire beaucoup. Il y a dans ces cantons, une agglomération d'individus qui augmenteraient les transactions commerciales dans de sérieuses proportions. Le sol y est fertile, les produits y sont de belle venue. Mais à quoi bon récolter si la récolte se perd.

— « Ce que nous avons chez nous suffit à notre vie, me disait le chef de Ouarnéo, pourquoi ferions-nous beaucoup de chemin pour acheter des objets dont nous pouvons nous passer. Nous avons du coton, il est tissé et teint chez nous avec l'indigo qui est excellent. Nous ne pouvons pas manger tout notre mil ni nos arachides. Notre tabac est très bon. Ah ! si les traitants venaient ici peut-être que les femmes voudraient avoir des perles, du corail, des étoffes de *toubab*. Mais les traitants restent chez eux, et nos femmes ne voyagent pas ; elles se contentent de ce que nous avons ».

C'est vrai, sous toutes les latitudes, la femme est le grand facteur du commerce ; c'est elle qu'il faut d'abord intéresser, il faut exciter sa coquetterie, éveiller son goût. Au Sénégal comme ailleurs, le commerçant qui a les femmes pour lui est certain de faire de bonnes affaires.

Je suis fermement convaincu, que si le commerce de notre rivière veut s'en donner la peine, en admettant [*illisible*], reste stationnaire, les transactions commerciales augmenteront d'un bon tiers. Mais il ne faut pas se faire d'illusion et attendre le client derrière son comptoir : s'il ne vient pas à nous, allons à lui.

Il est incontestable que le chemin de fer du Cayor n'a pas peu contribué à l'extension du commerce en cette contrée. L'indigène qui ne songeait pas à aller à Rufisque ou à St-Louis pour y acheter ce qu'il ne connaissait pas, a cultivé davantage afin de payer à ses femmes les objets et les étoffes nouvelles qui attiraient leurs regards dans la boutique voisine. C'est ce que je m'efforce de faire comprendre aux négociants du Saloum. Ils comprennent bien, mais ils ne sont pas convaincus.

Somme toute, dans ses parties élevées, le Saloum est très fertile, et où le cultivateur défriche, il est largement récompensé de sa peine. Du reste, quand la forêt est de belle venue, le sol est généralement riche.

La flore du Saloum diffère peu de celle du Cayor. Cependant les mimosées y sont peu nombreuses et l'acacia verdek y est très rare. En revanche, on y voit quelques essences plus particulières à la région du sud. Beaucoup d'arbres fruitiers dont quelques-uns comme le *Dank*, le *Oul* ou *Nété*, donnent des fruits farineux qui au besoin peuvent servir à l'alimentation. Les *Caïlcédra*, *Rebreb*, *Alome*, *Neikom*, *taba*, etc. divers figuiers sauvages sont abondants. On y voit également en grande quantité une sorte d'arbre ressemblant à s'y méprendre au *Binténier* mais dont l'écorce est plus rugueuse, appelé *N'Doundeul* ; il est employé par les *Laobés* pour faire des Calebasses <sup>2</sup>.

/p. 85/ En manière de conclusions <sup>3</sup>, permettez-moi Monsieur le Gouverneur, d'émettre l'opinion suivante : ce qui est vrai pour le Saloum, l'est également pour le grand nombre de petits États qui constituent notre colonie du Sénégal. Partout, avec de la ténacité, nous ferons rendre au sol tout ce qu'il peut donner pour le plus grand profit de notre commerce.

Des bords du Sénégal à la rive nord de la Gambie, cet immense territoire jouit aujourd'hui d'un

---

<sup>1</sup> Sur l'exploitation et la commercialisation du sel, voir M. Mbodj, ouvr. cit., t. I, p. 49-62.

<sup>2</sup> Noiroot remarque bien la présence dans le Saalum de certaines essences qui représentent des reliques d'une végétation plus forestière et sont des arbres beaucoup plus répandus au sud de la Gambie. Les arbres mentionnés sont le *ndank* (*Detarium microcarpum*), le *oul-nété* (*Parkia biglobosa*), le caïlcédra (*Khaya senegalensis*), le *rebreb* (*Terminalia avicennoides*), le *alom* (*Diospyros mespiliformis*), le *neikom* (ou *néo*) (*Parinari macrophylla* ?), le *taba* (*Cola cordifolia*), le *ndoundoul* (nom sereer désignant le *garab i laobé* ou arbre des laobé-bûcherons, soit le *Bombax costatum*).

<sup>3</sup> Les conclusions de Noiroot se passent de commentaires et montrent de manière suffisamment claire que l'auteur est au service des intérêts français — essentiellement commerciaux — et qu'il vise à justifier la colonisation et l'exploitation économique par le recours au thème de la "mission civilisatrice de la France".

état de paix qui va s'affermissant de plus en plus. Guerres, pillage, meurtre deviennent impossibles entre les différentes races que nous protégeons. Le labeur pacifique aidant, le bien être s'accroîtra. Mais nous ne devons pas perdre de vue que, pour briser la force d'inertie inhérente à la race noire, pour faire comprendre aux enfants du Soudan que le travail est chose noble et non une conséquence de la servitude, nous [illisible] de notre influence et nous ne la développerons sûrement [illisible] multipliant les écoles.

Daignez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de mon bien respectueux dévouement.

E. Noiro

Foundiougne le 2 juillet 1890.